

## LA BONNE-ENTENTE OU BAISER LAMOURETTE

Les voyages et les banquets de bonne-entente ne servent de rien. Ces manifestations de sympathie ne cachent qu'hypocrisie. À preuve:

(Extrait du *Toronto Globe* samedi 17 mars, jour du baiser Lamourette.)

### SALUT COMPATRIOTES DE QUÉBEC

*Fils d'une patrie commune, la capitale d'Ontario vous salue aujourd'hui et vous souhaite la bienvenue.*

*Pendant cinquante-cinq années nous avons été associés dans la Confédération. Ce lien s'est montré indestructible. Prospérité et adversité ont affermi et fortifié notre amitié.*

*Sur les champs de bataille vos fils et les nôtres ont combattu l'ennemi commun et sont morts ensemble pour l'idéal des peuples libres.*

*Gloire à nos immortels héros ! Ontario et Québec, unis pour toujours, à jamais inséparables, quel avenir de grandeur et de félicité pour la terre de nos aïeux.*

*Nos portes vous sont ouvertes. Nos cœurs battent à l'unisson avec les vôtres.*

*Toronto et Ontario saluent les enfants du Saint-Laurent.*

*Vive la Province de Québec !  
Vive le Canada !*

(Extrait du *Toronto Telegram*, samedi 17 mars, jour du baiser Lamourette.)

### WHAT CHANGE INVOLVES

*The order of the C. N. R. will force the home owners of Moncton to become the flat and apartment dwellers of Montreal. Instead of using the products of the maritime agriculturist and the small manufacturer of New Brunswick and Nova Scotia they will be compelled to patronize the Hebrew and the French-Canadian merchant of St. Catherine street, to swell the business of the Quebec manufacturer with his underpaid French labor, and to the French-Canadian farmer so that he will have all the more money to devote to the building of massive stone churches and convents.*

LA VALEUR DU CATHOLICISME  
POUR LE PROGRÈS MORAL DE L'INDIVIDU

---

“La première de nos forces nationales, c’est la foi, a écrit ici même Mgr Paquet, avec toute l’autorité de sa doctrine et la sereine vigueur de son noble patriotisme. Elle est la plus haute, la plus sûre, la plus féconde de toutes les influences qui façonnent un peuple, celle qui le maintient dans l’exacte notion de ses droits et de ses devoirs, et dans l’unité nécessaire de sa vie.”

Il est pourtant de graves dangers qui entourent nos croyances et nos pratiques religieuses, des causes nombreuses qui tendent à les ébranler ou à les attiédir. Entre tous, ce sont les rapports quotidiens exigés par les affaires, la politique, la vie sociale, qui développent les moins redoutés mais les plus insinuants des éléments où peut s’altérer notre foi. “Peu à peu, sous l’influence de l’intérêt, les principes se relâchent, les convictions s’ébranlent. Le libéralisme fait son oeuvre. Et l’on en vient à se persuader que, si les esprits peuvent s’entendre sur le terrain économique et social, la même entente pourrait fort bien s’opérer sur le terrain de la religion. On abaisse, lorsqu’on ne les supprime pas, les barrières de la foi; et par une sorte de libre-échange dogmatique, on s’efforce de faire passer en axiome que toutes les religions sont bonnes, que *toutes les morales nous offrent des règles de vie suffisantes.*”

En effet. Tel jadis, et notoirement, parla de son catholicisme comme d’un *accident de naissance*. Le mot fut relevé. Moins pour son impropiété et son inconvenance, que comme l’expression d’une philosophie sous-jacente, commune en plus d’un milieu. Cette philosophie n’a pas



été évincée de toutes les consciences. Elle en gagne plutôt de nouvelles.

Alcipe, catholique par son baptême, par éducation et par habitude, l'est beaucoup moins par réflexion et culture de soi. On rencontre Alcipe partout dans notre société. Il est encore plus en haut qu'en bas. Plus il monte, plus il devient Alcipe, réticent sur son Crédo, gêné dans sa foi, demi-convaincu, hésitant même en son esprit. Ou bien catholique de parade, mais de peu de rayonnement, catholique facile et de bon accommodement. Les demi-réclamations suffisent à son intransigeance, les compromis satisfont sa conscience élastique. Lorsque dans la vie sociale il proteste éloquemment de sa foi, il n'est pas toujours au même degré énergique pour en inspirer le respect. Sa vie privée non plus ne se ressent pas suffisamment de son fier catholicisme. Il sera catholique dans son cœur sans l'être dans ses moeurs. Il le sera dans sa vie et dans ses sentiments sans l'être tout autant dans sa tête. Combien tout cela, par le fait, est précaire, on le comprend. C'est la tête qui chez l'homme tient l'équilibre. Quand la tête faiblit, tout finit par tomber de ce qu'il y a d'élevé en lui. Seules, pourtant, des convictions fortes peuvent maintenir fermes les pratiques exposées à l'usure des contacts et du temps. Or, c'est de la *transcendance* de la morale catholique au regard de toute autre que je crains qu'Alcipe ne perde la conviction, et que ne s'en atténue le sentiment chez plusieurs de ceux qui seraient chez nous des chefs, des meneurs de catholicisme individuel et social.

C'est donc à démontrer cette transcendance, cette éclatante supériorité, que les pages qui suivent veulent s'employer. Elles le feront suffisamment, j'estime, si elles parviennent à rendre manifestes ces trois supériorités de

la doctrine morale du catholicisme qui sont à savoir : d'être une morale *croyante*, d'être une morale *chrétienne*, d'être enfin la seule *intégrale*. Par son premier caractère, on verra ce qu'elle gagne, avec toutes les morales religieuses, à se fonder en Dieu ; par son deuxième ensuite, l'avantage qu'elle a sur les religions antiques, vu l'intime commerce qu'elle commande avec l'Être suprême ; par son troisième enfin, comment, à l'encontre des fatalismes et des libéralismes de toute nuance, positivistes ou protestants, elle sauvegarde l'activité libre et progressive de l'homme, même sous l'action souveraine d'attraction et de mouvement qu'elle reçoit de Dieu, son auteur, son idéal et sa fin.

## I

La première supériorité de notre morale catholique, c'est, avons-nous dit, d'être *croyante* en un Dieu. On la trouve bâtie sur terre ferme. Ses principes de vie en deviennent inexpugnables. Elle est pour l'homme du fait même une authentique règle de progrès. Il importe au siècle *pratique* où nous vivons de le constater dans le fondement. Et l'on verra du même coup comment il y a lieu, quand on suppose les valeurs de notre pays, quand on veut connaître ce que représentent les éléments sociaux que nous sommes, de faire entrer avant toute chose en ligne de compte cette croyance indéracinable que l'ancienne France apporta sur nos bords et que les fils de la Nouvelle-France sucent avec le lait de leur mère. L'économie sociale ne saurait découvrir un plus appréciable capital humain.

L'on parle de progrès. Progrès dit marche en avant. Et vers quoi, sinon vers le terme de ce commencement qu'est la vie, vers l'assouvissement de cette soif d'infini qui dévore l'homme, vers la pure félicité qui est la plus profonde et la



souveraine des indigences de sa nature. Quand l'homme donc avance vers son bonheur, le vrai, celui de son intelligence et de sa volonté d'abord, de toutes ses autres puissances ensuite, mais soumises celles-ci à celles-là qui sont incorruptibles, partant les plus nobles, c'est alors, mais alors seulement qu'il progresse formellement.

Voilà bien pourquoi le progrès de l'homme, c'est, au premier chef, son progrès moral, le progrès de ses moeurs au sens philosophique du mot, c'est-à-dire des actes qui lui sont propres et non point communs avec la brute. L'on revient ainsi à la perfection de son intelligence et de sa volonté en harmonie avec sa fin.

Si la religion seule fournit la règle de ce développement moral, si elle seule donne à l'âme humaine cet élan qui la pourra emporter jusqu'à son terme, il va de soi que le perfectionnement moral ne saurait se distinguer du progrès religieux et que la religion est la substance de toute morale. Il en est bien ainsi.

Écoutons Léon XIII nous l'exposer à son éminente façon dans ce peu de mots: "L'idée de moralité importe avant tout un ordre de dépendance à l'égard du vrai, qui est la lumière de l'esprit; à l'égard du bien, qui est la fin de la volonté: sans le vrai, sans le bien, pas de morale digne de ce nom. Et quelle est donc la vérité principale et essentielle, celle dont toute vérité dérive? c'est Dieu. Quelle est donc encore la bonté suprême dont tout autre bien procède? c'est Dieu. Quel est enfin le créateur et le conservateur de notre raison, de notre volonté, de tout notre être, comme il est la fin de notre vie? Toujours Dieu... La religion est l'expression intérieure et extérieure de cette dépendance que nous devons à Dieu, à titre de justice... Aussi bien, chasser Dieu, détruire la religion,

c'est anéantir le sens moral au fond même de la conscience humaine."

À moins donc que l'homme ne cherche à connaître Dieu, et, le connaissant, ne s'applique à le servir, ce qui est la religion, il ne progresse point dans sa vie spécifique. Il recule plutôt; du moins il s'arrête et retarde en son progrès. Il peut s'améliorer en quelque qualité relative, art, science, habitudes psychologiques, qui ne sont que des moyens, sorte de voie mobile qu'on peut faire pivoter en quelque sorte comme un pont tournant et diriger par l'intention et l'usage dans un sens comme dans l'autre par rapport à la fin; il peut, selon le langage de l'École, avancer dans quelque perfection *secundum quid*, il ne progresse point *simpliciter*; il ne marche point effectivement vers la perfection humaine, vers le terme du plein bonheur. Seul Dieu nous le réserve, seule la religion nous y conduit.

La preuve pourrait s'en prolonger. Point n'est besoin. Les raisonnements de tous les penseurs sincères, au surplus, les aveux même de l'incrédulité aux heures de détente, sont là pour confirmer d'autorité le peu que nous en avons vu: "La morale, la vraie, la bonne, l'ancienne, l'impérative, a besoin de l'absolu; elle aspire à la transcendance, elle ne trouve son appui qu'en Dieu." (Edmond Sehérer)

Les grands maîtres en fourniraient la péremptoire démonstration. Grandir dans sa vie humaine, bien agir, monter au bonheur, n'est rien autre que fidèlement servir Dieu.

Voilà bien la première supériorité de la morale catholique, et qui, dans une mesure, lui est commune avec toutes les morales religieuses. Elle cherche son point d'appui au-dessus de l'homme, dans l'être le plus élevé qui se puisse concevoir, Dieu même. Elle prend son inspiration dans l'infini et dans l'éternité. Voilà aussi ce qui marque non



seulement la faiblesse mais le terre à terre, pour ne point dire la mesquinerie, de toutes les morales dites indépendantes. Indépendantes de l'Être suprême, elles prétendent, oubliant ses limites, se replier sur la nature de l'homme qui n'est, une fois arrachée à son attraction divine, qu'un astre désaxé. De quelque riche expression qu'on recouvre la pauvreté humaine, elle n'est qu'impuissance morale, à moins qu'elle ne trouve en Dieu son aliment, qu'elle n'appuie sur Dieu sa force, qu'elle ne fixe en Dieu son centre. L'expérience confirme assez que l'infiniment grand qu'est l'homme, selon le langage de Pascal, n'est que l'infiniment petit pour peu qu'il se regarde lui-même et non plus cette destinée finale qui le dépasse à l'infini et le grandit à sa propre mesure. Se cultiver dans l'ordre de sa fin suprême, telle est donc la souveraine grandeur.

Que les morales naturalistes soient celles de la passion, de la richesse, de la gloire, de la science, du pouvoir ou de la pure solidarité, il n'est guère besoin d'en démontrer le peu de fondement. L'Apôtre en a décrit les fruits. L'histoire en a vu les abominations. Notre siècle lui aussi quand il soulève ses voiles en découvre le tableau éceurant.

On a, il est vrai, décoré de noms plus dignes ces morales de l'égoïsme. Elles se sont appelées morales utilitaires. Ce qui serait très bien, s'il pouvait s'agir de l'utilité finale et souveraine qui béatifiera l'homme dans le fond de son être et qui n'est que dans la possession de Dieu. Mais non, l'on entend ici plus ou moins ouvertement une utilité de jouissance. Qu'on juge où cela peut mener.

Hobbes et Helvétius ont été ainsi les héritiers, peu ou point avoués, du sensualisme d'Épicure. L'arithmétique morale inventée par Bentham et perfectionnée par Stuart Mill pour calculer les revenus utilitaires ou marquer la cote morale de l'action humaine n'est pas moins arbitraire

et ne prête pas à moins d'abus. Il en est de même du pessimisme de Schopenhauer, de la théorie du surhomme de Nietzsche, qui ne vont, en définitive, nullement au-dessus de la jouissance. Il en faut dire autant de l'empirisme de l'école écossaise, s'essayant à maintenir la balance d'une honnête moralité, en opposant à l'égoïsme le contrepoids de l'altruisme, ou encore de la morale de la solidarité universelle des positivistes modernes, ou du progressisme privé ou social de la théorie allemande, ou de l'évolutionisme d'Herbert Spencer. Le rationalisme de Kant, apparemment pur de tout intérêt et exaltant la théorie du devoir qui jaillit de l'impératif catégorique, n'offre guère plus de sécurité. Logomachie que tout cela et simple "panique du divin", selon l'auteur du *Stupide XIXe siècle*. Ou bien morale sans consistance, insuffisante et précaire, prêtant à toutes les interprétations de l'ambition et de la tyrannie.

Aussi bien, est-ce être avancé déjà dans le progrès moral que d'y entrer avec une doctrine religieuse et la foi en Dieu. Nul autre peuple au monde que le nôtre n'offre à cet égard une base morale plus solide. Nul d'ailleurs non plus n'encourt une plus grave responsabilité peut-être devant les jugements du ciel. Ceux qui ont reçu en partage, de leur famille et de leur patrie, cette dot de la croyance, n'estiment pas assez cet héritage. Et c'est d'un esprit trop léger qu'ils s'exposent à en dissiper le trésor.

Sur l'heure, je voudrais marquer un corollaire pratique, en nous tenant toujours au point de vue du perfectionnement individuel, qui découle des considérations abstraites que nous venons de faire.

Les morales indépendantes comme philosophies dérangent peu le monde américain. Mais leurs maximes, ne l'oublions pas, sont toute la lumière morale de ces millions d'incroyants que compte la grande République voisine,



et des milliers qu'on trouve au Canada. Cette morale pratique nous envahit par le tourisme, le cinéma, la presse et la politique. Ce n'est certes point un protestantisme pâle, libéral, sans doctrines fermes, rationaliste et subjectiviste d'esprit, qui nous protégera. Pour sauver l'idéalisme des assauts de la chair, de l'intérêt, de la force, il n'y aura que le catholicisme et sa morale, sa divine morale. À nos jeunes surtout d'y songer, dans une époque où le sportisme est tout, où il y a même une tendance, comme on a osé dire, à un catholicisme sportif. Ne bouleversons point l'ordre des valeurs. Les droits de l'hygiène morale dépassent infiniment ceux de l'hygiène physique. Les bras vigoureux font des athlètes, ce sont les consciences droites et les âmes trempées qui font des hommes. Ce n'est point la souplesse des gymnastes ni l'adresse des pugilès qui nous constitueront une humanité; elles garniraient plutôt des jardins zoologiques. Ce sont les vertus morales, héritées des aïeux, cultivées par les héritiers; c'est la foi en un Être suprême, foi influençant toute la vie, développant au maximum toutes les puissances humaines et portant les regards de la vie au-dessus de la vie, qui nous conserveront, qui nous donneront de vrais hommes, dignes de leur noblesse, dignes de leur fin.

En effet, une doctrine morale dont l'expression adéquate n'est autre que la perfection divine, et qui promet ce bonheur maximum, auquel notre nature, aspire avec Dieu pour garant, élève assurément l'homme au niveau le plus élevé où il puisse prétendre. C'est déjà être meilleur que de commencer à y croire.

Telle est la première des excellences de la morale du catholicisme. C'est en même temps pour les nôtres leur foncière richesse de vie. À voir maintenant comment le catholicisme apprend à fréquenter Dieu, l'on en compren-

dra mieux l'inestimable prix et l'on découvrira dans notre morale une excellence nouvelle, qui appartient exclusivement, celle-là, à la doctrine de l'Évangile.

## II

Toutes les morales croyantes veulent fonder sur les rapports personnels de l'homme avec le Très-Haut, la source de l'activité morale. A cet égard, combien le christianisme laisse-t-il au-dessous de lui toutes les autres formes religieuses ! Et combien sera fécond en grandeur morale chez ceux qui ne le trahissent point un christianisme identifié avec la vie d'un peuple, comme le nôtre le fut depuis trois siècles. Les religions non chrétiennes ont fait de l'homme l'esclave tremblant ou tout au plus le serviteur assujéti, mais sans guère d'amour, de leur Dieu. Le christianisme seul en a fait un fils de Dieu, un fils non point seulement pour la vie d'au delà, mais dès cette terre.

L'homme, de par soi, est simple créature, esclave, chose de Dieu, étant à son usage ; non son familier et son intime. C'est la grâce qui met en lui quelque chose de la divinité, une réalité sanctifiante, qui va faire circuler en quelque sorte dans son âme la vie divine comme dans le corps d'un enfant circule le sang paternel.

Vivre la vie de Dieu puisqu'il est esprit, c'est agir comme il agit, connaître et aimer cela même qu'il aime et qu'il connaît.

Dans l'ordre de notre pure nature, nous n'aurions appris que ce que les sens auraient fourni à notre esprit, d'où nous aurions conclu, d'une façon froide et abstraite, l'existence de l'Être infini qui a créé l'univers et qui gouverne toutes choses. Aristote y était parvenu éminemment, hormis ce qui a trait à la Providence. Toutefois, de ce



Souverain absolu nous n'aurions ainsi connu que la vie officielle et publique, si j'ose dire, et comme la face externe. Tel le sujet d'un grand roi qui n'en sait cependant plus long, sinon que son souverain régit puissamment son domaine et jouit d'une auguste autorité. C'est cela seulement qu'aurait pu nous enseigner la nature par le miroir des êtres limités, *per speculum*. À la raison s'ajoute la foi; par celle-ci Dieu nous confère le privilège d'apprendre ce qu'il connaît lui-même. Il nous a écrit à ce sujet des lettres intimes, selon le mot de S. Augustin: *Venerunt nobis litterae de caelo*. Il nous a dit dans les Saintes Lettres qu'il était Père, Fils, Saint Esprit. Il nous a dit ses desseins d'amour personnel pour nous, ses créatures raisonnables. Après nous les avoir fait entrevoir par ses prophètes, il a daigné nous envoyer son Fils lui-même, sa Pensée et son Verbe fait chair, nous les exposer pleinement. Il nous a enseigné dès lors comment prendre nos titres d'adoption divine, par le baptême et dans la foi, et comment parvenir à sa maison royale et éternelle, où nous attend l'infinie béatitude. Nous avons connu ainsi notre nouveau Père, quelque chose de sa vie à lui et de sa famille consubstantielle, au moins dans l'ombre des mystères, *in ænigmate*. Et maintenant, faut-il nous écrier avec l'Aigle de Pathmos, nous sommes fils de Dieu, mais ce que nous serons là-haut ne paraît pas encore; toutefois, nous savons que quand cela sera arrivé, nous serons semblables à Lui, parce qu'alors nous le verrons tel qu'il est, et que pour être ainsi par la connaissance et la vision au niveau de son être, il faut lui être semblable.

De notre nature non plus nous ne pouvions l'aimer d'un amour de fils, ce qui suppose l'égalité de nature: *fili sunt aliquid patris*, ni d'amitié, ce qui exige l'égalité du rang: *amicitia pares aut facit aut adinvenit*. Mais il a

répandu dans nos cœurs sa propre dilection. C'est cette charité, de l'Esprit Saint qui nous permet d'appeler à juste titre Dieu notre Père. Et nous pouvons dès lors aimer Dieu de tendresse, d'intimité, le connaissant en son cœur et de droit pouvant pénétrer en son foyer. C'est ainsi que nous croyons à la charité divine. Dieu est charité, en effet et quiconque a cette charité, demeure en Dieu et Dieu en lui. Aimons donc ce Dieu qui nous aime ainsi tout le premier. Notre affection n'en sera ni servile ni distante, nous ne sommes plus des esclaves ni des sujets, mais nous sommes des amis et des enfants. Notre amour, ce sera l'amour des fils que l'Esprit Saint opère en nous. Car nous sommes, à la vérité, par la grâce devenus des dieux et des fils du Très-Haut.

Telle est la doctrine de l'élévation morale du chrétien à la dignité de fils de Dieu. Tel est le mystère de notre justification par le baptême et la grâce: notre nature est élevée à la hauteur du Très-Haut. Et il n'y a point en cela une pure métaphore, bien que l'allégorie sous toutes ses formes soit employée pour nous la faire saisir. Cet anoblissement moral ne se peut faire sans une création physique qui nous en rende capables. L'on ne peut se surnaturaliser dans ses actes ni dans ses tendances, sans que les facultés et l'être lui-même le soient aussi. En cela réside la profondeur du mystère de la grâce, rarement entendu par les moralistes, trop peu médité par le chrétien, parce que souvent peut-être, il est faiblement exposé par une doctrine incertaine d'elle-même et qui se rabat sur les préceptes et les vices, à l'exclusion pratiquement des fondements dogmatiques, qui rendent pourtant ces préceptes acceptables; et sans tenir compte, non plus, de la noblesse chrétienne, laquelle donne aux vices toute leur laideur. Répétons-le: pour devenir, même par adoption, un fils de Dieu, l'homme



exige d'abord une transformation intrinsèque et dans la substance même de son âme. Un prince qui consentirait à prendre comme fils l'un de ses sujets; disons un modeste berger, selon la comparaison des Docteurs, aurait à lui concéder des titres officiels, il ne devrait point en changer la nature; il n'aurait qu'à ajouter à l'égalité naturelle déjà existante entre eux deux, une relation extrinsèque et accidentelle. Mais quand Dieu nous adopte, il faut que cette élévation soit plus qu'extérieure et superficielle; il faut qu'il nous transforme et nous rende capables d'occuper notre rang en face de lui, sans quoi nous ne pourrions ni le connaître ni l'aimer comme il est. Ce qui paraît une absurdité est possible à Dieu et constitue l'histoire de l'adoption surnaturelle de l'homme dans la religion du Christ. Rêveries! proteste l'incrédulité. Sublimités! répond la foi.

Nul doute qu'on va nous reprocher d'avoir versé dans le sermon, et sous couleur de faire voir la transcendance de la morale catholique, d'avoir fait l'exposé de son dogme central. Il en est bien ainsi. Mais c'est que cette intimité filiale que le christianisme établit entre l'homme et son céleste Père, dès cette vie à travers la foi, et qui s'épanouira dans la pleine lumière de l'éternité, constitue la véritable règle de notre progrès moral. Pour peu qu'on entre dans cette conception et qu'on en prenne conscience, s'ouvrent dès lors des perspectives indéfinies sur la route lumineuse des ascensions humaines, et surgissent la liberté dans l'amour, la joie dans le sacrifice, l'élan sublime et la paix inaltérable. Le chrétien dès lors n'est plus qu'une âme qui s'élançe de toute sa vie dans les bras de son divin Père.

Ce qui ne l'empêche pourtant, même au regard de la terre, de se prêter à toutes les vraies grandeurs. Être grand chrétien ne se conçoit point sans être, au sens excel-

lent du mot, honnête homme. Le christianisme surnaturalise l'homme, mais ne le détruit point. Il l'exige plutôt. Ses saints ne peuvent être ni des esprits faux ni des caractères atrophiés, ni des lâches ni des inactifs; ce sont des héros. La condition normale de la vie mystique chrétienne, c'est une vie morale supérieure déjà au point de vue philosophique. C'est porter l'honnêteté jusqu'à ses plus hautes formes, jusqu'à des nuances inconcevables, jusqu'à des délicatesses que seule sait inspirer l'amitié d'un homme pour son Dieu.

Et voilà certes un programme capable de séduire les assoiffés de réelle et durable grandeur. On peut gémir en voyant des chrétiens qui pensent, en être aussi inconscients et aussi peu émus. Il est à souhaiter que parmi les nôtres ne soient point nombreux ces irréfléchis.

N'objectez point la faiblesse de l'homme. Dieu y a suppléé. Le Dieu des chrétiens est un Dieu Père, mais aussi un Dieu Frère, incarné dans notre nature, un Dieu Sauveur lequel, partant comme nous de son berceau, va nous accompagner de son exemple, de sa doctrine et de sa grâce jusqu'au tombeau, derrière quoi il y a la survie et la félicité sans mélange et sans fin. Hautes doctrines, à la vérité, ravissants espoirs. C'est tout cela qui entre dans les calculs de la perfection humaine, comprise à la manière du catholicisme. Telle est la directive qu'il trace de l'évolution morale du baptisé. Le catéchisme de notre enfance ne nous a point enseigné un moindre programme de vie. Faut-il ensuite indiquer de quelle hauteur une pareille morale dépasse tout ce qu'ont atteint les religions païennes et inventé les systèmes de philosophie ?

Les Juifs eux-mêmes, dans la sagesse, avait surtout saisi l'habileté et le succès qu'elle procure à ceux qui s'y



adonnent. Chez les Grecs, Socrate reste encore utilitaire, sa morale est plutôt purgative. Au point de vue mystique, l'œuvre de Platon est ce que le paganisme a conçu de plus élevé; elle constitue, comme on a dit, la préface humaine de l'Évangile; mais il demeure nébuleux dans ses principes, imprécis dans ses visions, abstrait dans la route morale qu'il dessine. C'est à Aristote que la science des mœurs devra son cachet rationnel; avec lui, elle reste haute et devient solide; on peut dire qu'il apparente le sage avec Dieu. Le christianisme a été assez humain pour comprendre et accueillir cette philosophie grecque et en faire même l'expression de sa morale à lui. Mais il n'en a pas sacrifié sa transcendance. S'il a colligé comme des maximes de moralité, chrétiennes avant la lettre, les sentences du Sage, s'il a reconnu dans Platon les efforts impuissants mais sincères d'une âme s'essayant à bondir jusqu'à Dieu, s'il a emprunté enfin au Stagyrite la solide raison qui constitue le système philosophique et la charpente de sa doctrine morale autant que le langage humain de ses dogmes, le christianisme n'a rien cédé, par le fait, de sa suréminence; il ne s'est point diminué, il n'est point descendu, il n'a point compromis son efficience surnaturelle et sa vitalité morale, divine en même temps qu'humaine. La morale sublime et austère du christianisme s'est montrée plus forte que toutes les philosophies qui eussent paru devoir l'absorber; elles n'ont servi qu'à lui faire un char de victoire. C'est, au contraire, l'aristotélisme, cette forme la plus ferme de la morale grecque, qui en a été transformé. Aristote avait mis la possession du bonheur dans l'intuition de l'essence divine; il n'avait pu songer que cette intuition pût être immédiate, d'égal à égal en quelque sorte, que le commerce de l'homme avec l'Être suprême pût monter jusqu'à l'intimité. Le christianisme y a mené.

Avec le dogme catholique, l'âme et ses facultés, surélevées par la grâce et les vertus infuses, n'ont point abandonné les voies tracées par le ferme raisonnement d'Aristote dans la hiérarchie des devoirs. Seulement la fin de l'homme ayant été transposée, par l'ordre de la foi, comme à son octave infinie, s'est trouvé changé aussi le juste milieu rationnel de toute vertu, et de tout effort pour le perfectionnement humain. En outre, des vertus formellement chrétiennes, et que n'avait point comprises ni même connues l'antiquité, firent ensuite l'étonnement du monde: abnégation de soi, amour du faible, pauvreté, chasteté, humilité, pénitence, et toutes ces autres excellences morales que prêche le christianisme, qui n'auraient de grandeur sans le motif formel qui les éclaire et les anime: ce motif, c'est l'amitié divine, l'amour filial d'un Dieu qui les commande, à l'effet de dégager l'homme de ses liens charnels, et qui veut élever à sa taille les enfants qu'il s'est donnés sur la terre. On a là ce qui place du premier coup la morale chrétienne au-dessus de toutes les autres.

Alexis de Tocqueville, ce penseur chrétien se tenant toutefois au point de vue exclusif de l'histoire, n'a pu s'empêcher de l'observer et de le résumer en trois paragraphes:

“Le christianisme ne créa pas précisément des devoirs nouveaux, ou en d'autres termes des vertus entièrement nouvelles; mais il changea la position relative qu'occupaient entre elles les vertus. Les vertus rudes et à moitié sauvages étaient en tête de la liste; il les plaça à la fin. Les vertus douces, telles que l'humanité, la pitié, l'indulgence, l'oubli même des injures, étaient des dernières; il les plaça avant toutes les autres. Premier changement.”

“Le champ des devoirs était limité. Il l'étendit. Il n'allait guère plus loin que les concitoyens; il y fit entrer



tous les hommes. Il renfermait principalement les maîtres; il y introduisit les esclaves. Il unit dans un jour éclatant l'égalité, l'unité, la fraternité humaine. Second changement."

"La sanction des lois morales était plus encore dans ce monde que dans l'autre. *Il plaça le but de la vie après la vie* et donna ainsi un caractère plus pur, plus immatériel, plus désintéressé, plus haut à la morale. Dernier changement." Ce bref tableau indique assez quelle civilisation s'asseyait au milieu d'un peuple quand l'Église préside à ses destinées.

Plaçons ici une observation. Nous avons parlé de christianisme et de morale chrétienne. Le catholicisme n'est point la seule forme historique du christianisme. Est-ce que la morale protestante, par exemple, n'offre point à cet égard tout autant d'élévation que celle de l'Église de Rome?

Des contacts nécessaires ou de candide bonne-entente peuvent laisser, en effet, cette impression, non dénuée d'un certain fondement. Les vertus chez nos frères séparés ne peuvent-elles point grandir à la hauteur de la perfection chrétienne, puisqu'ils croient au même Christ et à la même Rédemption? Voire ne trouve-t-on point chez eux souvent un plus grand zèle pour les prohibitions et les abstinences? Et leur sens philanthropique ne serait-il point plus avisé? les horizons de leur munificence plus larges? leurs générosités sociales plus éclatantes? Avec ça qu'ils ont en outre, croit-on, plus le sens des affaires, moins de mesquinerie, plus d'envergure, de la hardiesse, de l'entreprise: toutes qualités qui ne nuisent point à la valeur humaine. Et que dire de la correction de leurs habitudes et de leurs rapports sociaux, de leur esprit de discipline, sans étroitesse ni tyrannie?... On continue de flatter le tableau, et l'on

sera enclin à conclure, le ton un peu abaissé: la morale catholique n'est point la plus pratique; les protestants deviennent riches et vont au succès, sans cesser d'être honnêtes.

Par inexpérience et myopie, ignorant la portée des vertus naturelles admises certes par la doctrine de l'Église et capables, toutes courtes qu'elles sont, d'un bien relatif; méconnaissant de même les influences catholiques qui sont l'apanage souvent inavoué de la conscience protestante, d'aucuns jugent volontiers la morale de l'Église stérile et impuissante, pour peu qu'ils aient découvert ailleurs des individus qui soient autres que des forbans et des goujats.

On pourrait noter d'abord que le succès et la richesse ne sont point la vertu, qu'elles ont d'autres causes que la valeur humaine, et ne constituent pas la substance de la félicité de l'homme. On l'a dit.

Pour détruire toute l'objection et montrer brièvement que la morale protestante ne saurait jamais égaler celle du catholicisme, il serait bien suffisant de rappeler que les mœurs se mesurent aux doctrines; si celles-ci sont hautes, bien fondées et fermes, celles-là le seront aussi, à moins d'illogisme, fréquent d'ailleurs, et d'illusions qui peuvent, au moins pendant un certain temps, permettre d'agir en fonction de principes acquis inconsciemment, et en marge de ceux qu'on professe ou qu'on entend exercer. Or puisque le protestantisme est un christianisme atrophié, mutilé, affaibli, il va bien de soi que sa morale l'est d'autant. Aussi n'y a-t-il pas à s'étonner que sans les formes rigides du piétisme, de même que dans les tolérances du libéralisme et de la largeur d'esprit dont se targue le protestantisme communément, on ne puisse trouver qu'une morale née du caprice ou du tempérament, sans assises, sans contrôle autorisé. Il n'en peut être autrement. Le libre examen



mine, comme à la guise de chacun, le caractère absolu et l'étendue du devoir que soutient la religion d'autorité, la nôtre, expression en même temps de la volonté, de la loi et de l'amour divins. Une analyse nous conduirait trop loin. Un rapide coup d'oeil sur ce qui se passe autour de nous suffira bien. D'où vient que l'indissolubilité du mariage, l'ordre hiérarchique des époux, la liberté de l'Église dans l'État, la sujétion des devoirs politiques aux freins de la conscience, l'éducation confessionnelle, et une vie sociale à base religieuse, ne sont plus pratiqués ni défendus, ou ne le sont que mollement, capricieusement, comme à soubresaut, chez un si grand nombre d'hétérodoxes ? D'où vient que chez eux l'idéal d'honnêteté se matérialise d'instinct dans le succès en affaires ; que la morale est toute sentimentale, que les obligations religieuses et cultuelles restent figées en des formes vides et inertes ; que les habitudes de prière sont abandonnées dans la pratique même quand on en préconise la théorie ; qu'on fasse bon accueil, par besoin sans doute de se justifier, à des maximes ambiguës et faciles, qui autorisent à poser respectueusement les observances de l'ancienne morale chrétienne dans le musée des doctrines démodées ; bref qu'on passe du christianisme luthérien ou anglican au libéralisme, au rationalisme, au modernisme, à l'indifférence religieuse, au scepticisme et à l'agnosticisme moral ? D'où vient tout cela, sinon que, peu fermes sur leurs bases, peu précises dans leur ajustement, les morales protestantes glissent insensiblement ou même dégringolent à sauts rapides sur les pentes du naturalisme et du paganisme ?

Résumons les avantages que présente sur le protestantisme notre règle morale catholique. Ils sont fondés nécessairement sur des divergences dogmatiques. a) La morale catholique, à la différence de l'autre, s'inspire non

point seulement de la lettre morte et livrée au sens privé, mais d'un magistère vivant qui interprète la lettre et la nourrit d'une substantielle tradition; b) elle maintient, en des formules bien arrêtées, le dogme de la liberté morale, malgré le péché et nonobstant l'action même de la grâce qui s'en empare sans l'absorber; c) elle prétend à une perfection vraiment personnelle, intime et intrinsèque à l'âme, et non point simplement putative et comme sous le couvert de la sainteté du Christ qui se substituerait à l'homme sans se l'identifier; d) par les sacrements, canaux inépuisables, elle fournit les secours surabondants de grâce et de force morale nécessaire au progrès des mœurs; e) elle organise enfin la vie morale et la loi qui la doit régir, dans un pouvoir et une société externe et mystique tout à la fois, qui n'est point seulement une agrégation de fortune, mais une incorporation des individus au grand organisme de l'Église, épouse et prolongement du Christ. Mais déjà cela nous conduit à des considérations qu'il reste à faire en démontrant la troisième supériorité morale du catholicisme que nous avons annoncée, à savoir son intégrité.

### III

Le catholicisme, en effet, a une morale intégrale. L'on veut dire par là qu'il sauvegarde tout ensemble, dans de justes limites, tous les éléments du progrès formel de l'homme dans l'ordre de ses plus hautes destinées, et qu'il a en propre, du même coup, des moyens efficaces d'élever les hommes au niveau moral qu'il a commencé par leur fixer. Intégrale dans son objet, intégrale, c'est-à-dire universelle dans les sujets auxquels elle s'adresse, la morale du catholicisme est intégrale aussi dans ses moyens, la liberté, la grâce et l'effort.



Dans son objet d'abord, et c'est l'intégralité de ses préceptes. Il n'est morale qui embrasse plus fortement et d'un plus sage nombre de prescriptions et de liens, la conscience de l'homme. Le déifiant dans sa substance par la grâce sanctifiante, le catholicisme surélève aussi chacune de ses facultés de tendance à la fin; il a des vertus qui vont s'emparer de l'intelligence et de la volonté, celle-ci dans son acte de vouloir le bien et de le posséder, les mettant ainsi à portée de saisir Dieu lui-même: ce sera l'ordre des actes éminemment surnaturels de l'homme, actes de foi, d'espérance et de charité. Mais tous les actes qui vont à des fins plus prochaines et à des objets plus saisissables pour lui, doivent aussi procéder, en vue de la fin, de principes et de forces surnaturalisés; les quatre vertus cardinales avec toutes leurs vertus ancillaires et annexes seront ces forces; elles vont constituer l'armature de défense morale de toutes les facultés, et de l'intelligence et de la volonté et des appétits; elles vont former la charpente de l'édifice de la perfection humaine. Dès lors, la prudence, la justice, la religion, la piété filiale et patriotique, l'obéissance et les autres vertus relatives au prochain; la force, la magnanimité, la constance; la tempérance ou maîtrise de soi sous toutes ses formes vont saisir l'homme dans toutes ses possibilités morales et le pousser jusqu'au plus complet épanouissement de sa valeur proprement humaine.

Une remarque ici s'impose qui souligne encore l'intégralité de la morale du catholicisme. Toutes les vertus, c'est-à-dire tous les élans vers la perfection humaine, et toutes les inclinations que ces élans supposent ou créent peu à peu, ont un double champ d'opération: celui où leur exercice est lié par l'obligation, celui où l'exercice en est facultatif et laissé à l'initiative des plus ambitieux et des plus parfaits; celui qui constitue le minimum, sans quoi

l'homme sera désordonné dans sa course, ou bien celui qui s'ouvre comme une lice où s'engagent seuls les forts et les héros. Par là se trouve corrigée une lacune substantielle de la moralité antique, réservée aux sages et aux grands, fermée au vulgaire troupeau de l'humanité, selon le langage du paganisme; par là de même est conservé ce que pouvait avoir de noblesse et d'attrance une morale offerte aux âmes assoiffées d'émulation et de grandeur. Celle du catholicisme, faite pour tous, s'adaptant à chacun avec une souplesse insoupçonnée, s'ajustant à toutes les conditions et à toutes les capacités, pour les plus grands vouloirs a des objectifs plus hauts encore.

Les vertus ont ainsi toute une série d'actes élémentaires et essentiels, liens nécessaires pour retenir dans l'ordre de la fin, et qui sont l'objet strict du précepte. Par ce précepte notre morale atteint tout le monde. Elle est consciente de sa force. Les moralités laïques s'évertuent vainement à agir sur les hommes; elles n'ont converti personne, parce qu'elles ne savent point lier. La nôtre rejoint les plus avilis comme les plus nobles. En principe, elle ne désespère pas plus de béatifier et d'amener à une vertu parfaite le pervers que le sage, pourvu qu'il demeure à son école. L'on n'a pas à dire quelles transformations l'histoire porte au crédit de la morale catholique. L'autorité divine en main, elle travaille en intéressant l'homme à sa propre destinée, en lui faisant voir le retentissement de chacun de ses actes vis-à-vis de son éternité, exigeant d'abord la volonté effective du bien, première condition de la moralité, puis l'excitant ensuite graduellement jusqu'à la consommation de toute vertu. C'est ce qui manque aux morales étrangères. Au nom de qui ou de quoi forcerez-vous, hors de la conception théologique, à faire accepter vos préceptes de perfection morale, sinon à des âmes d'une raison profonde



et déjà disposées à la vertu ? Le christianisme n'en demande point tant. Il suppose le désir du bonheur, ce désir est inné; ensuite le sentiment de sa faiblesse morale, et du besoin d'une règle et d'un secours pour s'en délivrer. Cela suffit. À tous ceux qui ont telles dispositions, faciles, élémentaires, le progrès moral dans la religion catholique est possible. Plus que cela, répétons-le, il est obligatoire.

Nous avons bien là l'une des notes saillantes de notre doctrine morale, et l'une des causes qui l'enfoncent dans le cœur de ses adeptes: sa ferme conception du devoir. Pour les philosophes anciens, le bien moral s'impose à l'homme supérieur et qui pense, s'il veut atteindre toute sa valeur; ils n'en découvrent clairement aucune loi pour les humbles qui restent en marge de la philosophie. Les libres penseurs modernes ont aussi déraciné la morale du devoir, en en sapant les fondements religieux. Seul Kant a tenté d'en renforcer les notions par sa théorie d'un impératif catégorique, au sommet de la raison humaine. Mais c'est là du pur verbalisme qui ne résiste ni à l'analyse ni à l'exercice; aussi, il se montre impuissant à obliger. Pour avoir voulu dégager la morale chrétienne de tout semblant d'imperfection, de tout motif égoïste, le maître de Kœnigsberg n'a abouti qu'à un formalisme étroit, sans vigueur, sans richesse psychologique.

Mais la morale chrétienne en fondant le devoir sur Dieu, sur le Verbe, pensée divine, exemplaire, suprême, idéal infini, auquel se mesure essentiellement tout être, sur ce modèle auquel toute raison est tenue et commandée de se conformer, donne à la loi des mœurs, dès qu'elle s'appuie sur la loi religieuse et par elle sur la loi éternelle qui s'identifie avec Dieu, une force impérative inéluctable. Parce que cet empire de la loi vient d'un Dieu d'amour et dont on porte en soi par le baptême le germe des souve-

raines tendresses, cet intérêt, d'une récompense qui ne sera que l'amour conduit à son terme et que la possession de l'Ami divin, déjà ici-bas entrevu, désiré, presque saisi, cet intérêt, dis-je, perd ce que le kantisme lui reproche: de n'être point d'une pureté et d'un désintéressement parfaits; Dieu au contraire, au lieu du seul respect d'un droit qui s'impose despotiquement tel que préconisé par la philosophie de la raison pure, Dieu suppose l'abnégation parfaite; mais abnégation consentie et recherchée, à laquelle conduisent graduellement, et dans la joie de se sentir monter toujours plus haut que soi-même, l'exercice de toutes les ressources les plus fortes de l'âme humaine et toutes les suavités les plus douces du Dieu qui est notre bonheur en étant notre fin.

Ce sont ces caractères qu'à des degrés variables ont défigurés les sectes sorties par défaut ou par excès de la doctrine catholique. Mais notre christianisme garde au chrétien ce que lui ravissent alternativement les morales humaines: la défiance de sa faiblesse, sans quoi l'orgueil stoïcien rongerait ses efforts; mais aussi le sentiment de sa personnalité, et la liberté de son action, que les mystiques non chrétiens de tous les âges, depuis Platon, ont subrepticement sacrifiés.

Or le catholicisme sauve la liberté. Il fournit ainsi un attrait qui tempère la force impérieuse du devoir. Ce n'est pas que ses docteurs ignorent toutes les obscurités qui enveloppent la nature de la liberté. Ils estiment nonobstant que la nuit ne permet point de nier ce qu'on touche sans le bien voir. L'Église défend la liberté dans son enseignement dogmatique, elle stigmatise ceux qui la nient. C'est parce qu'elle en soutient la doctrine qu'elle en réclame ensuite avec autorité l'exercice et qu'elle peut prêcher la responsabilité morale. Elle donne foi à chacun



en sa liberté. Elle ne la montre point comme une rupture et une puissance de révolte dans l'harmonie du monde, mais comme la création la plus parfaite de la liberté divine qui continue d'en être la source et de la dominer.

Mais cette liberté humaine, elle ne la défie point en elle-même comme le font les meneurs de révolution. Non, elle enseigne aussi que le péché est entré dans le monde, et que s'il n'a point effacé la responsabilité morale parce qu'il n'a point éteint le libre arbitre, il a néanmoins affaibli son exercice, et du poids des passions il l'incline vers en bas. *Viribus attenuatum et inclinatum, minime extinctum.* Tel est l'enseignement même de la foi.

Or cette liberté affaiblie, non détruite, le catholicisme nous la montre perfectible. Servez-vous-en, dit-il, vous l'augmenterez. Parvenez ainsi à la liberté pleine des parfaits enfants de Dieu.

Et le christianisme a des ressources merveilleuses pour aider au développement de la liberté. C'est en premier lieu la doctrine du pardon et le relèvement possible malgré toutes les faiblesses. C'est l'espérance qui rayonne dans le cœur du chrétien pardonné. C'est plus encore la doctrine de la grâce, force divine mise au service de l'homme et à sa portée par les sacrements, et qui donne au croyant le sentiment de pouvoir être fort et victorieux contre tout, contre lui-même s'il le faut. C'est enfin cette méthode éprouvée d'affranchissement progressif que constitue l'ascétisme chrétien fondé sur les principes de l'Évangile qui lui servent d'idéal, mais fondé en même temps sur l'étude expérimentale du cœur humain dont il éclaire tous les replis et stimule jusqu'au moindre ressort.

L'on serait infini à exposer dans le détail les affinités profondes de la doctrine du perfectionnement personnel, c'est-à-dire de l'ascétisme chrétien, avec les besoins les plus essentiels et les plus instinctifs de la conscience et du cœur humain. Laissons à plus tard de le dire. N'omettons point au moins de mettre en relief l'enseignement catholique, de la nécessité du concours humain et de l'effort personnel pour arriver au bien, c'est-à-dire au bonheur.

En donnant liberté de l'expliquer chacun de son mieux, l'Église s'est toujours gardée des excès de tout système qui nierait ou bien la part de Dieu par sa grâce, ou bien le fait de l'homme par ses libres efforts, dans son ascension morale. Non, pour elle, se sanctifier c'est donner à son intelligence plus de vérité, et cette vérité la scruter jusqu'au fond; et partant de cette vérité, c'est arracher à sa volonté les désirs les plus hauts, les actes les plus forts, les sacrifices les plus grands, les consentements les plus fermes, les amours les plus fidèles. Voilà pourquoi le catholique en tant que tel ne saurait être ni mesquin dans ses horizons d'esprit, ni veule dans ses déterminations. Il ne le serait que dans la mesure même où il n'aurait point compris ou ne suivrait point l'idéal moral de sa foi. Parce que le catholicisme connaît la force d'un idéal pour émouvoir le cœur humain, pourvu que cet idéal rayonne sur la vie tout entière, il projette sur toutes les actions humaines la lumière de son dogme. L'Église sait aussi comment les passions poussent à l'agir dans le sens des théories qui les alimentent, voilà pourquoi elle est intransigeante en doctrine et inlassable semeuse de principes; pourquoi elle incarne sa doctrine dans les symboles les plus brillants, dans son culte incomparable, dans l'histoire séduisante des meilleurs fruits de son œuvre, ses saints.

C'est d'accord avec sa foi en l'existence d'une liberté



perfectible mais étouffée souvent par les végétations sauvages de la nature inférieure qu'elle fonde sa théorie de l'éducation. Elle n'a que faire des puéricultures modernes et des méthodes dites américaines de la formation d'un homme. Elle ne croit pas à l'impeccabilité native. Elle ne croit pas au progrès d'une liberté sans bride. Elle ne croit pas à l'efficacité d'une éducation à l'Émile et avec l'unique garantie du *self-control* pour arriver à la dignité et à la valeur humaine. Le *self-control* rend tumultueux et anarchique l'être moral; c'est la discipline, non le hasard de toutes les folles poussées de la nature, qui illumine la raison, fortifie le vouloir, forme le caractère, et grandit l'homme. L'éducation consiste à sortir un homme de ce bloc informe; elle consiste à *élever* un enfant jusqu'à sa taille d'adulte; cela suppose un *control* distinct de soi, une vigilance et des soins qui ont besoin de protéger la vie contre ses caprices, d'éclairer d'abord, aux regards de la liberté elle-même, les horizons qui devront la solliciter, et de lui ouvrir la voie où elle pourra s'engager. On a là tout le programme de l'éducation domestique, scolaire et sociale, telle que conçue par le catholicisme.

Là aussi le programme de tout travail pour sa formation personnelle. La liberté, l'initiative provoquée mais guidée, la vie jaillissante à pleins bords mais dans l'ordre, mais recueillie et protégée contre toute effusion prodigue et épuisante.

Et c'est ensuite que le jeune homme s'élançe de toute sa sublime ambition et de toute sa généreuse vigueur à la conquête du bonheur, de la dignité, de la beauté morale. Il s'y met par le travail de la vie intérieure, non point par la course aux faveurs et des attentes prolongées aux divers échelons de la fortune humaine. Il s'y met en devenant lui-même un grand esprit et un grand caractère. Il s'y

met en regardant un Ignace de Loyola ou un François de Sales, un Ozanam ou un Garcia Moreno. Il s'y met, par les méthodes chrétiennes, convaincu que c'est toujours le catholicisme qui produit la plus belle espèce d'hommes. Il s'y met pour donner à sa race des hommes, ce qui revient à dire de vrais chrétiens, et non point parmi son peuple des figurants.

Vers la supériorité! s'écrie-t-il: *ad altiora!* Non point seulement la supériorité sociale, non point pour elle-même la supériorité intellectuelle, toute précieuse et admirable qu'elle soit, mais avant tout vers la supériorité morale, celle qui joint l'homme à Dieu, et fait l'homme ainsi le plus grand qu'il puisse être, en le jetant à genoux.

Voilà ce que notre catholicisme national nous fournit d'emblée. Puissions-nous ne point enterrer ce divin talent.

J.-M.-Rodrigue VILLENEUVE, O.M.I.

*Docteur en théologie et en philosophie.*

#### LA BONNE-ENTENTE

Des amis nous écrivent et nous demandent ce qu'il faut penser de tous ces mouvements de bonne-entente qui reviennent à la mode, comme de plus belle. La bonne-entente entre les races pour le rétablissement de la justice, nous en sommes. La bonne-entente pour l'étouffement de la justice, pour permettre aux oppresseurs de tenir leurs victimes sous leurs griffes, sans être inquiétés, nous n'en sommes pas du tout. Nous croyons, du reste, que les Canadiens français ont mieux à faire que de s'entendre prêcher la tolérance par les leurs ou par les autres. Ce n'est pas l'esprit de tolérance qui est en péril chez nous. La tolérance, nous l'avons pratiquée et nous la pratiquons encore jusqu'à la bêtise, jusqu'au suicide national. Avant l'union des races, nous voulons; selon la formule de M. Antonio Perrault, l'"union dans la race". Voilà qui est plus urgent et plus conforme à la charité, laquelle est bien aussi une espèce de tolérance.



## UN CONCOURS D'ART DRAMATIQUE

Notre premier concours d'art dramatique nous a valu Contre le Flot de Magali Michelet, qui a subi avec grand succès l'épreuve de la scène. Ce succès fort consolant nous détermine à tenter un deuxième concours. L'Action française propose donc aux concurrents la composition d'un drame ou d'une comédie sur un sujet patriotique. L'on voudra entendre par là une œuvre qui flagelle l'un de nos travers ou serve à fortifier le patriotisme canadien-français.

Voici les conditions du concours:

1. La pièce devra compter trois actes, au moins.
  2. Les concurrents devront envoyer, sous pli recommandé, une copie dactylographiée de leur essai, au secrétariat de l'Action française, 369, rue Saint-Denis, Montréal, et ce, pas plus tard que le 1er avril 1924, terme du concours.
  3. Chaque essai sera signé d'un pseudonyme, mais accompagné d'un pli cacheté où en regard du pseudonyme apparaîtra le nom de l'auteur.
  4. Le résultat du concours sera proclamé le 10 septembre 1924. Le jury sera composé de M. l'abbé Olivier Maurault, de MM. Édouard Montpetit et Léon Lorrain.
  5. L'Action française offre trois prix aux concurrents: un premier prix de (\$200,00), un deuxième de (\$100,00) et un troisième de (\$50,00). Toutefois il est bien entendu que chacun de ces prix ne sera accordé que si, de l'avis du jury, les essais des concurrents atteignent une valeur satisfaisante.
  6. Si les pièces primées sont jugées dignes de la scène par le jury, l'Action française se réserve le droit de monter une première représentation et de faire pour la ou les pièces durant les trois mois qui suivront la première représentation.
  7. L'Action française se réserve aussi le droit d'éditer les pièces couronnées aux conditions qu'elle fait habituellement aux auteurs. Le lauréat gardera sa propriété littéraire.
- N. B. — Les concurrents sont priés de s'insérer le plus tôt possible au secrétariat de l'Action française.

L'ACTION FRANÇAISE.

## L'OEUVRE POÉTIQUE D'ALBERT LOZEAU

---

Brunetière s'était interdit de porter un jugement définitif sur les écrivains de son temps: "Il n'y a pas, disait-il, d'histoire des choses contemporaines." Aussi bien, il serait téméraire de vouloir dicter, par anticipation, des arrêts sans appel à nos juges de demain; la grande histoire des lettres de notre siècle, comme celle des événements où nous sommes mêlés, s'écrira plus tard, lorsque le recul du temps permettra d'assigner à chacun la place qui lui revient.

Mais, tout en laissant le champ libre aux critiques à venir, il est permis de décerner des palmes à qui les mérite, même de son vivant. Ainsi en ont usé tous les successeurs de notre vieux Boileau, sachant bien qu'aucune sentence n'est irrévocable, dans le domaine littéraire moins qu'ailleurs; Brunetière lui-même ne s'est pas fait scrupule de distribuer autour de lui l'éloge ou le blâme, avec l'accent convaincu que nous lui connaissons.

Sous le bénéfice de ces réserves, on peut déclarer sans hésitation qu'Albert Lozeau est considéré à juste titre comme l'un des représentants les plus autorisés de la jeune poésie canadienne. Depuis quelque vingt ans, cette âme vibrante dans un corps maladif a peuplé sa solitude des plus beaux rêves.

Il nous explique lui-même la genèse de sa vocation poétique, dans une note qui sert de préface à un premier volume de vers, *L'Âme solitaire*, édité à Paris en 1907, recueil qui a eu, depuis, les honneurs d'une réimpression: "Je suis, dit-il, un ignorant. Je ne sais pas ma langue..."



J'ai vu des arbres à travers des fenêtres. J'écris des sonnets de préférence, parce que j'ai l'haleine assez courte... ; je ne sais pas le latin dont la connaissance est indispensable pour bien écrire le français. J'achevais mon cours commercial, quand la maladie m'a jeté sur le dos."

Ces confidences, ô poète, ne sont pas pour amoindrir votre mérite. Au plus fort de la maladie, vous avez lu "Chénier, Hugo, Lamartine, Musset, Gauthier, Leconte de Lisle et la plupart de nos grands maîtres." Vous nous dites ailleurs, dans vos poèmes, que vous vous êtes familiarisé avec la Pléiade du XVIIe siècle et que le grand Ronsard vous a fasciné. Le "mal de rimer", selon votre propre expression, vous a pris à votre tour. C'est que vous aviez en vous le *mens divinius*, ce souffle divin, cette imagination créatrice auprès de quoi ne peut que pâlir la science la plus raffinée de la langue et de la métrique :

*L'art ne fait que des vers, le cœur seul est poète.*

En dépit d'un mal physique inexorable, Albert Lozeau est devenu un infatigable ouvrier de la plume, ce qui l'a arraché, dit-il, "au désespoir et à la mort". Pouvait-il trouver plus noble dérivatif aux tristesses de son état ?

Cette lyre, faite de fibres humaines, de fibres endolories, rappelle ce que Jules Lemaître a raconté de la lyre d'Orphée, dans un poignant poème. Si nous en croyons la légende, l'aède antique, au sortir de l'Erèbe après la perte définitive de son Eurydice, brisa l'instrument de ses chants et se coucha en attendant la mort ; mais un fantôme éthéré abattit son vol auprès du demi-dieu et arracha de ce cœur palpitant trois fibres ensanglantées qui furent fixées au Luth silencieux. En faisant vibrer ces nouvelles cordes, chair de sa chair, Orphée charma la nature, les arbres, les fauves même qui accouraient pour l'écouter ; il se sentit remaître,

*Car tout son cœur chantait dans les cordes sanglantes.*

Albert Lozeau a chanté avec tout son cœur; retiré en lui-même, il a trouvé dans ce sanctuaire harmonieux le courage de vivre:

*C'est en moi que je sens mon bonheur et mon ciel!*

Il est vrai que sa personnalité s'est singulièrement élargie dans ce travail, malgré les étroites limites où ses regards étaient confinés:

*Méditer de beaux vers, c'est apprendre son âme.*

Il s'est bien vite rendu compte que sa sensibilité d'artiste n'était pas faite pour rester prisonnière et que, si elle retombait parfois sur elle-même, ces défaillances d'un instant ne l'empêchaient pas de reprendre son vol vers la nature, de se griser d'air, de parfums, d'amour, et surtout de s'élancer jusqu'à Dieu.

On le voit, les thèmes de cette poésie sont les motifs éternels du genre lyrique, et c'est par là pourtant, que l'auteur semble avoir fait oeuvre originale; au dire de son premier éditeur, "il a rompu avec la tradition habituelle des écrivains canadiens d'alors; il ne s'est pas inspiré d'un sentiment exclusivement religieux ou national". Le lyrisme le plus personnel doit être, en effet, assez large, assez universel pour atteindre tous les hommes, sous toutes les latitudes et dans tous les climats; ce caractère d'universalité, dans une oeuvre, n'est nullement incompatible avec l'originalité persistante de l'individu ou de la race.

Par la nature de cette inspiration si largement humaine, Albert Lozeau appartient à la lignée de nos poètes français contemporains. À première vue, on croirait qu'il relève du délicat Charles de Pomairols, disparu pendant la guerre. Les privilégiés qui étaient devenus à Paris, avant 1914, les



habitué des "Samedis" de la rue St-Dominique (l'auteur de ces lignes eut ce rare bonheur), ont conservé l'impression de l'atmosphère pure, éthérée, qui flottait dans le vaste salon littéraire où s'était fondé le "Prix de spiritualisme". Sous la direction du parfait gentilhomme qu'était Charles de Pomairols, assisté d'une épouse dont le sens esthétique n'était pas moins discret qu'affiné, on débitait des vers "lamartiniens", on défendait les lettres françaises contre l'invasion du sensualisme trop longtemps à la mode. Albert Lozeau y aurait eu d'autant mieux sa place que le "maître de céans" avait été touché, lui aussi, par un malheur irréparable qui fait l'objet d'une bonne partie de ses poèmes.

Mais, lorsqu'on lit plus attentivement le poète canadien, on s'aperçoit vite qu'il est étroitement apparenté avec nombre d'autres qui sont nés en terre française et dont l'inspiration demeura chrétienne. Il suffit de se rappeler Victor de Laprade, Joséphin Soulayr, Louis Ratisbonne, Paul Harel, François Coppée, Paul Verlaine, Francis Jammes, Auguste Angellier, Louis Le Cardonnel, et surtout Louis Mercier qu'Albert Lozeau connaît à fond, comme il l'a montré dernièrement dans un article de critique sur Alphonse Désilets.

Il importe assez peu, du reste, qu'il ait eu commerce avec tous ces écrivains: pour définir son oeuvre, pour la "situer", il suffit de savoir qu'il s'est rencontré avec les meilleurs de nos poètes contemporains, tout au moins par sa tournure d'esprit.

Comme eux, il a chanté la nature, celle qu'il regrettait de trop peu connaître, mais dont quelques lambeaux étaient arrivés jusqu'à lui; quand son imagination se donne libre carrière, il reconstitue patiemment toutes les beautés

du monde extérieur; dès l'apparition du printemps, il se donne ainsi l'illusion d'une promenade champêtre:

*Parfois, de ce voyage, on revient le cœur las;  
Mais ayant tant frôlé de roses, de lilas,  
On en garde toujours un parfum qui demeure;  
Car le rêve après lui nous laisse un souvenir  
Que ne peuvent jamais entièrement ternir  
Les longs ennuis du jour et les regrets de l'heure.*

Chaque saison l'a inspiré tour à tour; néanmoins, il semble avoir une prédilection pour l'automne, malgré son "charme dangereux". Dans une âme alanguie, mélancolique, cette sympathie est toute naturelle:

*Il pleut une tristesse immense sur les arbres.*

Ah! ces arbres, quel amour il ressent pour eux! Comme Ronsard pleurant sur le sort de la "forêt de Gastines" qui allait être livrée à la hache des bûcherons, Albert Lozeau a contemplé avec une pitié émue ces arbres géants qui, sacrifiés à d'égoïstes intérêts, tomberont bientôt "avec un long murmure".

Toutefois, disons-le sans détour, la nature telle que n'a pas été sa grande inspiratrice: peut-être cette âme "abondante en faiblesses", selon sa propre confession, s'est-elle sentie accablée par la somptueuse magnificence des choses du dehors; ce n'est pas là qu'il faut chercher sa veine poétique; malgré de louables tentatives, l'écrivain n'a pu se mesurer avec les grandioses spectacles qu'il avait entrevus de sa fenêtre: il a gémi, il a pleuré en constatant sa faiblesse, et, rentrant en lui-même, il a laissé ses plus généreux élans s'évanouir en un sanglot.

Albert Lozeau est plutôt le poète des sentiments tendres, dans la tiède atmosphère du foyer; il a "Musset pour maître et pour Muse la femme". Car ce poète, si



profondément chrétien, n'est pas de ceux qu'une dévotion mal comprise a desséché; ses vers n'ont rien de commun avec les pieuses rapsodies dont nous sommes inondés dans une certaine littérature quintessenciée. Il est, lui, un mystique plein d'onction: s'il s'est laissé bercer par l'Amour, il a su lui donner une expression chaste, réservée, avec un accent de sincérité qui nous émeut; c'est le miroir fidèle d'une belle âme ingénue. Les figures de femmes qui flottent au-dessus de ses livres sont des formes voilées qui font penser à l'*Eloa* de Vigny: elles ont des "grâces maternelles..., des caresses d'anges apprises dans les cieux".

Il en a entrevu d'autres, moins célestes, des mondaines inconscientes qui l'ont fait probablement souffrir par leurs sourires dédaigneux. Il faudrait citer en entier une série de quatrains à l'adresse d'une "Valseuse". La pièce est peut-être la plus parfaite de tout le recueil:

*Pendant que vous valsez, belle, gaie et légère,  
 Dans les bras du premier venu,  
 Et que vous acceptez l'étreinte passagère  
 D'un étranger, d'un inconnu,*

*Vous, la femme si bonne et la vierge si pure  
 Ignorant tout du sombre mal,  
 Vous subissez, modeste et douce, la souillure  
 Des désirs qu'avive le bal...*

*Mais moi qui vous adore et tremble de le dire,  
 Qui vous aime comme de loin,  
 Qui connais la vertu de votre cher sourire,  
 Hélas! moi je ne danse point;*

*Je ne mérite pas cette faveur insigne  
 De presser vos petits doigts blancs,  
 Et je n'ai pas le droit, moi l'ami trop indigne,  
 Qu'a le dernier de vos galants...*

*Valsez, charmante fée aux jolis pieds agiles,  
Qu'on se repasse tour à tour,  
Comme ces fins bijoux délicats et fragiles  
Qu'on admire et qu'on aime... un jour.*

Il y a dans ce morceau une émotion contenue et une pointe de jalousie qui se traduit par une belle leçon de vertu.

Comme tous les primitifs restés toujours jeunes et sincèrement épris, le poète a rêvé d'un amour pur et réconfortant: il a écrit ailleurs un sonnet intitulé "Amitié", qui traduit toutes ses aspirations:

*Mes yeux sont fatigués de lire;  
Mon cœur est triste et mon corps las.  
J'attends quelqu'un qui ne vient pas...  
J'aurais besoin d'un clair sourire.*

*J'écoute le vent froid bruire;  
Une cloche sonne là-bas.  
Si j'entendais monter des pas!...  
J'aurais tant de choses à dire!*

*Je pense aux chères amitiés,  
Aux réconfortantes pitiés,  
Aux regards, aux doux mots des femmes...  
Elles seules savent guérir  
Les langueurs des corps et des âmes,  
Rien qu'à nous regarder souffrir...*

On en conviendra, ce sont là des vers qui ont jailli de la plus pure poésie: c'est un amour d'âmes, capable de survivre au tombeau, comme il est dit dans un autre passage:

*Lorsque je serai mort, — puisqu'il nous faut mourir, —  
Mon âme reviendra sur la terre souffrir  
Avec vous, que l'exil ténébreux enlinceule,  
Afin qu'en votre nuit vous ne soyez pas seule...*



*Vous ne sentirez rien de moi, que mon esprit  
Posant sur votre cœur longtemps endolori,  
Comme un oiseau de paix ayant fermé ses ailes,  
La douceur qui lui vient des choses éternelles.*

Ces pièces sont d'une ferveur toute religieuse. Assurément, le poète en a écrit de plus badines, de plus folâtres; mais il est constamment revenu à ces méditations où, comme chez Lamartine, l'amour du fini élève l'âme jusqu'à l'Infini.

Il a toujours été pris de dégoût pour les passions matérielles qui ravalent l'homme au niveau des êtres inférieurs; il les a flétries dans un sonnet énergique qui a pour titre:

“La Voix brutale”.

*Vends ton corps, vends ton âme, espère dans le mal :  
La chair est tout, l'ivresse est tout, le ciel est vide;  
N'estime que toi-même et sois de l'or avide;  
Exalte la hideur, vis comme un animal...*

*Et crache ton mépris, comme un noir jet de fange,  
Sur tout ce qui tient moins de l'homme que de l'ange;  
Sois puissant pour montrer la force de ton bras !*

*Engraisse bien ton ventre, et jouis jusqu'à l'heure  
Où dans l'éternité, blasé, tu descendras  
Goûter la grande paix du néant qui demeure.*

Ce réalisme voulu fait mieux ressortir, par voie de contraste, les tendances de l'auteur vers les sommets: “Plus haut, toujours plus haut!” comme disait Victor de Laprade dans son poème dédié à l'adolescence.

On le voit, une pareille oeuvre, si hautement spiritualiste ne peut qu'élever les cœurs capables d'en dégager la leçon. Parvenus à un tel idéalisme, libérés des bassesses

d'ici-bas, le beau et le bien, l'art et la morale se confondent. Un poète chrétien a seul l'autorité nécessaire pour devenir ainsi le confident et l'ami de la jeunesse.

Il semble superflu de s'attarder sur les autres thèmes d'inspiration que l'on rencontre dans les livres d'Albert Lozeau; ce n'est ni le temps ni le lieu d'épuiser la matière et il suffira de quelques mots pour juger le côté technique de sa poésie. De par son éducation, il n'appartient à aucune école, et il n'y a rien perdu. Ni la manière sculpturale et froide des *Parnassiens*, ni le style nuageux des *Symbolistes*, ni, à plus forte raison, la langue heurtée, tourmentée des *Décadents* ne convenaient à son talent si simple, si spontané. On ne saurait trop le louer de s'en être tenu généralement à la facture classique qui est dans les tendances d'aujourd'hui.

Il a été tenté, à certaines heures, de renouveler sa métrique par des infractions aux lois de la césure et de la rime: on rencontre, de ci de là, des séries de rimes féminines qui se répètent exclusivement tout au long d'une strophe. Qu'il nous soit permis de ne pas souscrire à ces fâcheuses nouveautés. L'originalité d'une oeuvre n'est pas à ce prix; l'inspiration vraie trouve en elle-même les moyens de se rajeunir; l'âme humaine est une source inépuisable d'impressions, de sentiments qui n'ont pas encore été vécus; contrairement à l'opinion de La Bruyère, "tout n'est pas dit et l'on ne vient jamais trop tard" quand on a reçu du Ciel le don de poésie.

Ce ne sont que des défaillances passagères. Albert Lozeau est de ceux qui progressent, grâce à un patient labeur: après *l'Âme solitaire*, il a donné les *Billets du Soir* (1911-1912—1918), le *Miroir des Jours* (1912) et enfin les *Lauriers et Feuilles d'Érable* (1916). Il conserve



dans ses cartons une cinquantaine de pièces inspirées par la nature: elles paraîtront dans l'édition générale des Œuvres de l'auteur. On remarque, à mesure qu'il avance, plus de sûreté de plume, plus de maîtrise de la langue, plus de fermeté dans l'art si difficile de faire de bons vers, des vers qui traduisent, sans plus, tout ce que renferme l'esprit ou le coeur.

Tout le talent d'Albert Lozeau est fait des insuffisances dont il se plaint lui-même. Ce serait folie de chercher dans ses oeuvres les couleurs puissantes, le souffle vigoureux, la musique à grand orchestre, même lorsqu'il s'essaye à traiter de grands sujets.

Le secret du charme singulier qui se dégage de ses livres est tout autre: ce sont des pastels, des aquarelles d'une touche légère, avec des tons atténués; c'est la manifestation discrète d'une âme prompte à la joie, prompte aux larmes: églogues fraîches, élégies pénétrantes, tels sont ses genres préférés. Il ne parle, à l'ordinaire, que des choses les plus simples, les plus quotidiennes, avec une grâce naïve: poésie diaphane, faite pour les délicats.

Albert Lozeau doit tout à lui-même; parti de rien, sans instruction supérieure, en proie à la maladie, il s'est élevé peu à peu jusqu'aux régions sereines de la pensée et de l'art. Épris de beauté humaine et de mystère divin, poète doublé d'un croyant, il n'aura pas fait oeuvre vaine: ses lecteurs, surtout ceux qui souffrent, trouveront toujours en lui un ami tendre et compatissant.

Abbé F. CHARBONNIER,

*Docteur ès lettres, Lauréat de l'Académie française.*

## AU PAYS DE MONTCALM

---

Peu de pays exercent sur les étrangers autant d'attraction que la France. Son climat tempéré, ses sites merveilleux, les richesses de ses bibliothèques, la renommée de ses penseurs et de ses écrivains, l'éclat de son haut enseignement, la magnifique floraison d'œuvres sociales qu'y a fait naître la foi catholique, lui amènent chaque année un nombre élevé de visiteurs.

Pour nous, Canadiens, à ces attraits s'en ajoute un autre, non moins puissant : les traces de nos ancêtres. Nous les rencontrons partout, dans chaque région : ici ce sont les mœurs, là de pieuses et touchantes traditions, ailleurs les maisons mêmes qu'habitèrent les fondateurs de notre race. Ces endroits méritent qu'on s'y rende en pèlerinage, qu'on accoure y retremper son patriotisme.

Tel est bien le cas pour Vauvert, dans le département du Gard, en Provence. C'est le pays de Montcalm. Il conserve les souvenirs de son enfance : le château familial où survint sa naissance, la vieille église où il fut baptisé, les champs où tout jeune il prenait ses ébats. À visiter de tels lieux, à y faire revivre dans ce cadre catholique et français la figure du grand général, à mettre pour ainsi dire ses pas dans les siens, on reconforte son âme, on lui infuse comme une force latente qui l'aide à se hausser.

Tout progrès en effet, pour être vrai, doit être normal. L'individu et la race, par exemple, ne grandiront véritablement, comme le démontrait ici même en décembre dernier Sa Grandeur Mgr Léonard, que s'ils se développent dans le sens de leur tempérament et de leurs traditions. Or c'est



y contribuer que de prendre contact avec les grands ancêtres, avec ceux qui modelèrent notre âme nationale.

C'est pourquoi le pèlerinage canadien organisé l'an dernier par l'agence Cook, à l'occasion du XXVIème congrès eucharistique international, voulut faire une halte à Vauvert. Nous passions non loin de là, à Nîmes, en route vers Rome. Ne pas dévier quelque peu de notre chemin pour aller rendre hommage au vaillant défenseur de Québec eût été une faute impardonnable. Nous nous gardâmes de la commettre. Le projet, aussitôt suggéré, fut bien accueilli. Et dans l'avant-midi du 12 mai, une dizaine d'automobiles nous transportaient au pays de Montcalm.

De quoi causer le long du voyage qui dura environ une heure, si ce n'est du héros de la fête ? Nous revécûmes l'épopée glorieuse que fut la carrière du grand général au Canada. Et dans une joute amicale deux de ses admirateurs débattirent à quel moment de son existence il avait été le plus grand : à Carillon où vainqueur il fait dresser une croix et rend au Christ tout l'honneur de la journée..., sur les plaines d'Abraham où, vaincu par la trahison et la force du nombre, il lutte jusqu'au dernier souffle de sa vie qu'il offre généreusement pour son pays... ?

Mais nous sommes arrivés en face du monument élevé au héros, dans la petite municipalité de Verdrix. À notre grand étonnement, le village est en liesse. Prévenus de notre visite, les habitants ont voulu prendre part à la fête. Ils sont là assez nombreux. À leur tête, le curé de Vauvert et le secrétaire de la municipalité, remplaçant le maire absent.

Du coup notre humble manifestation prend des proportions inattendues. Puisque c'est une fête française, il y faut des discours. Ils se succèdent brefs et chaleureux. Français et Canadiens louent à tour de rôle celui qui jeta sur les deux pays le lustre de sa vie héroïque et croyante. Puis

deux gerbes de fleurs sont déposées au pied du monument : l'une au nom de la *Société Saint-Jean Baptiste*, de la *Société historique* et de l'*Action française* de Montréal, représentées par quelques-uns de leurs membres ; l'autre au nom des habitants de Verdrix. De leurs parfums mêlés monte vers Montcalm l'hommage de ses deux patries reconnaissantes. Et l'hymne national "O Canada" termine la cérémonie.

Mais ce n'était là qu'une première étape. Le curé de Vauvert aurait eu bien de la peine à nous pardonner si, rendus à quelques milles de son église, nous ne les eussions parcourus pour lui faire une courte visite. Nous y voici, après avoir salué en passant le château de Montcalm dont la masse imposante se dresse dans un cadre sévère.

La première église érigée à Vauvert était consacrée à la Vierge. Elle reçut de nombreux pèlerins. Des rois y vinrent : saint Louis s'embarquant pour la croisade, François Ier, Charles IX. En 1305 on y vit même un pape, Clément V. Mais les guerres de religion la détruisirent au XVIème siècle.

L'église nouvelle, celle qui existe encore aujourd'hui, ne devait être construite que cent ans plus tard. Fléchier, évêque de Nîmes, la bénit en 1689. Et le culte de Notre-Dame de Vauvert retrouva ses fidèles. Montcalm en fut sans doute, étant d'une famille pieuse, et porté lui-même à la dévotion. Il dût venir souvent s'agenouiller devant l'image de la madone et répéter ces quatre vers qu'y inscrivit quelque artiste provençal :

*Elle est mère, elle est vierge, cette belle princesse.  
Elle tient son cher Fils, Jésus, notre Sauveur,  
Et d'un doux entretien, le prie et le caresse  
De voir tous les mortels de son œil de douceur.*

Rien cependant ne rappelle ici le souvenir du grand général, l'un des plus illustres fils de Vauvert. C'est cet



oubli que veut réparer l'excellent curé. Il nous le confiait lors de notre passage. Il vient de nous le redire dans une lettre récente. Et c'est sur nous, Canadiens français, qu'il compte pour mener à bon terme son projet. Il a raison. Cet honneur nous revient. Ses desseins d'ailleurs sont modestes. Il voudrait une simple plaque faisant face à celle qu'on érigeait dernièrement aux morts de la grande guerre et rappelant celui qui donna, lui aussi, sa vie pour sa patrie.

Un pèlerinage canadien doit passer cet été par Vauvert. La *Ligue d'Action française* y sera représentée. Ne serait-ce pas une excellente occasion d'inaugurer cette plaque? Il serait facile, je crois, de recueillir dès maintenant les fonds nécessaires. Une fois de plus, nous aurons été fidèles à notre devise : *Je me souviens.*<sup>1</sup>

Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S. J.

<sup>1</sup> Depuis que ces lignes ont été écrites, le comité des Amitiés françaises a décidé que l'inauguration de la plaque en l'honneur de Montcalm aurait lieu le 15 juillet prochain, lors du passage du groupe Canadien. Il en a, paraît-il, assumé lui-même les frais — (Note de l'auteur).

### STEEL ET DUPUIS

A propos de la déconfiture du "second Woolworth", la *Rente* rappelle que L.-R. Steel eût besoin de \$23,500,000 de capital, pour faire l'année dernière un chiffre d'affaires de \$10,000,000, et elle ajoute ces justes réflexions :

"Avec son seul crédit bancaire (ou à peu près), Dupuis, dans l'année terrible (1921), faisait pour \$4,059,000 d'affaires et un bénéfice de \$200,000. Il dirige une entreprise fondée il y a 55 ans sans argent, et qui, néanmoins, dans les pires crises commerciales, a toujours fait honneur à ses obligations. Il offre à ses actionnaires privilégiés plus de garanties que n'en présente aucun des titres d'action cotés à la Bourse. Mais il a le grand tort d'être Canadien français; si c'était un Américain très charlatan, pas trop honnête, et surtout, rien sous les pieds, il trouverait tout de suite cinq millions chez nos compatriotes."

## LA GÉNÉRATION DE LANTAGNAC

---

La génération de Jules de Lantagnac a-t-elle manqué, oui ou non, de formation patriotique? Un professeur de Québec a remis, l'autre jour, la question devant le public. Et des lecteurs de l'*Action française* invitent Jacques Brasier à s'expliquer plus longuement.

Nous ne revenons qu'avec assez de répugnance sur un sujet délicat entre tous. Il serait malheureux qu'une telle polémique diminuât en quelque chose l'auréole de vieux maîtres dont la plus grande infortune fut, en somme, d'avoir été de leur temps. Contre les lacunes presque inévitables de leur enseignement, personne, croyons-nous, ne les a défendus avec plus de respect que le directeur de l'*Action française*, dans le premier chapitre d'*Une croisade d'adolescents*. Mais enfin la vérité historique a ses droits. Et nous le répétons une fois de plus: le mérite de nos vieux éducateurs n'a pas besoin d'être défendu aux dépens de la vérité.

Pour éclairer ce point d'histoire nous allons apporter, nous aussi, des témoignages et des faits.

### LES TÉMOIGNAGES

Un témoignage que le professeur de Québec s'est bien gardé d'invoquer, c'est celui même de M. l'abbé Camille Roy. En l'année 1904, soit quatorze ans après que la génération écolière de Lantagnac eût pris le large, M. l'abbé Roy ne croyait point, à ce qu'il semble, que les petits jeux littéraires des académies collégiales dussent suffire, même à Québec, pour la formation du patriotisme. L'éminent



professeur réclamait encore, même en ce temps-là, "une éducation plus nationale", par un enseignement moins étriqué de l'histoire et de la géographie du Canada.<sup>1</sup> Un élève du petit séminaire de Québec, M. Antonio Perrault, écrivait, du reste, vers le même temps, dans la *Vérité*, (1er déc. 1905):

Je sais des jeunes hommes qui en se ralliant à l'A.C.J.C., il y a trois ans, entendirent parler pour la première fois du rôle social à remplir en ce pays. Ils avaient traversé les collèges, écouté discourir sur la question sociale, voire le socialisme, comme de points noirs étrangers à notre pays; ils avaient noté que, si la Providence ne les appelait pas au sacerdoce, ils devaient "aller dans le monde" et s'y tenir du côté du vrai et du bien. Mais de carrière libérale vue et pratiquée de haut; mais de rôle politique ou social rempli pour le peuple et dans l'intérêt vrai du pays; mais de défense active, intelligente, raisonnable et partant efficace du catholicisme et des traditions de notre race, ils n'avaient peu ou point entendu parler, et en tous cas, n'avaient sur ces questions rien de précis ni de ferme.

Nous voulons bien que M. Antonio Perrault s'en prenne avant tout à l'éducation sociale de son temps. Mais certaines expressions vont beaucoup plus loin: ses plaintes s'adressent aussi à l'éducation du patriotisme. Or, de tels jugements, M. l'abbé Roy a-t-il cru qu'on pût les écarter d'un trait de plume? Commentant ces paroles de M. Perrault, qu'il trouvait "un peu sévères peut-être", il ajoutait très loyalement qu'il "n'y a guère de personnes qui puissent mieux que nos élèves nous juger, et constater, à l'entrée de la vie, les lacunes de la formation que nous leur avons donnée".<sup>2</sup> Puisque ces témoignages valent à tout le moins des archives d'académie, nous allons donc en citer quelques autres, car nous croyons que M. l'abbé Roy a

---

<sup>1</sup> Voir cette page de l'abbé Roy, dans notre dernière livraison, pp. 121-123.

<sup>2</sup> Abbé Camille Roy, *Nouveaux essais sur la littérature canadienne*, p. 321.

raison d'accorder à l'enseignement de l'histoire et de la géographie nationales plus de valeur éducative qu'aux essais fantaisistes des petits parlements-écoles. Et voilà pourquoi nos témoins ne répondront que sur l'efficacité du véritable enseignement.

Ce n'est pas la première fois que cette discussion est portée devant le public. Il y a déjà dix ans, en 1913, M. Henri Bourassa qui avait pu constater, autour de lui, quelques ignorances plus particulières aux hommes publics, pouvait écrire :

Il faut bien l'avouer, l'enseignement de cette histoire (celle de l'Angleterre et du Canada) fait de manière à inculquer à la jeunesse canadienne la connaissance véritable des droits et des obligations du peuple canadien, est déplorablement défectueuse, ou plutôt inexistante, dans nos maisons d'enseignement secondaire et supérieur, anglaises comme françaises. (*Devoir*, 3 sept. 1913).

MM. les abbés Groulx et Chartier se portèrent alors à la défense de notre enseignement secondaire. Mais l'un et l'autre, à qui l'on accordera peut-être qu'ils savaient un peu ce qui se passait dans leurs collèges, durent donner raison à M. Bourassa pour le passé. M. l'abbé Émile Chartier écrivait entre autres choses :

Nous l'avouons : avant 1891, avant 1900 même, les faits et gestes de Sémiramis, d'Alexandre, de César et de Napoléon, nous étaient plus familiers que les exploits militaires de Salaberry, de Montcalm et de Dollard, que les prouesses parlementaires des Bédard, des Lafontaine et des Cartier. Mais aussi, qui eût cru, alors, que nos annales eussent de quoi séduire le cœur des petits Canadiens ? Qui eût pensé à en faire un instrument d'éducation ? Entendait-on parler beaucoup du Canada à l'école primaire ? L'étonnant, c'est que les collèges n'eussent pas embotté le pas. (*Devoir*, 10 nov. 1913).

Un ami nous fait passer sous les yeux une lettre toute récente d'un Père Jésuite qui fut contemporain de Lantagnac. Voici ce que lui écrit le révérend Père, en toute loyauté :



Le bon apologiste (il s'agit du critique de *l'Événement*) crie à la calomnie contre le clergé, à propos de l'éducation du patriotisme. N'empêche que ceux qui firent leurs études classiques de mon temps — entre 1880 et 1888 — savent fort bien qu'on souffrait alors d'une grosse lacune à ce sujet, dans à peu près tous nos collèges, y compris ceux des Jésuites.

Veut-on lire, après cela, ce que nous écrit un prêtre éminent de Montréal qui n'a pas étudié au petit séminaire de Québec :

Du temps de Lantagnac, on ignorait à peu près tout des réalités canadiennes. En géographie, on recherchait avec soin les sources du Rhône; il importait peu de remonter le Saint-Laurent jusqu'aux grands lacs. On apprenait par cœur les noms de tous les départements de la France; la province de Québec n'était pas jugée digne de retenir quelque peu notre attention. En histoire, on finissait par savoir qu'il y eut un jour une colonie française jetée sur nos bords; un ouragan emporta de l'autre côté de l'Océan, le drapeau français. La colonie française devint colonie anglaise. Elle l'était encore à cette date. Qu'en était-il advenu? Quels seraient un jour nos devoirs envers elle? A-t-on jamais à cette époque éveillé en l'âme de l'élève ses responsabilités de Canadien français, la fierté de sa race, le désir de la servir? Si on l'a fait, je n'en eus, certes, jamais connaissance.

Ces critiques, qui prenaient la forme de regrets plus que de blâmes, nous les trouvons, encore aujourd'hui, sous la plume d'écrivains qui sont d'une génération postérieure à celle de Lantagnac. Un jeune journaliste de grand talent, qui n'est sûrement pas une mauvaise tête, M. Ferdinand Bélanger, de *l'Action catholique*, a écrit tout récemment :

Dans nos maisons d'éducation qui furent, grâce au dévouement de notre clergé, les assises de la survivance canadienne-française, il y a bien quelques lacunes. Alonzié de Lestres signale des manques importants dans la formation du patriotisme. Et c'est peut-être l'idée la plus courageuse et la plus vraie de tant de doctrines qu'il prêche en formules vigoureuses. (*Apôtre*, pp. 135-137).

Ce procès de l'éducation nationale a été fait tout récemment encore dans un roman paru à Québec. Cette

fois la critique a presque le caractère d'une charge. Et cependant, faut-il le dire en passant? L'on ne voit pas que sur ce point, la critique québécoise ait abominé ce roman, paru à Québec, avec les sévérités hautaines qu'elle réservait à *l'Appel de la race* paru ailleurs.

Citerons-nous, pour clore ces témoignages, une parole encore plus étonnante quand on songe que l'homme qui l'a prononcée n'est nul autre que Mgr Adélarde Langevin, l'intrépide chevalier de l'Ouest: "Avant de mettre le pied dans le Manitoba je ne savais pas, moi, ce que c'était que le patriotisme".

### LES FAITS

Mais de tels témoignages, nous ne l'ignorons point, il est possible qu'on en puisse aligner une liste pareille, en faveur de l'opinion contraire. Il ne manque pas de gens respectables qui se croient obligés de célébrer notre vieil enseignement jusque dans ses lacunes. Puis, il nous est agréable de le reconnaître: il est rare que, dans nos collèges, un éducateur ne s'est pas trouvé, à une époque ou à une autre, qui voyait plus loin, qui échappait plus que les autres à l'atmosphère opprimante et qui renoua de son mieux, par ci par là, la tradition de l'enseignement patriotique.

Ces précurseurs qui n'étaient pas toujours des professeurs d'histoire du Canada, ne pouvaient tout de même corriger, par leur seul dévouement, les insuffisances les plus graves. Car l'enseignement de l'histoire du Canada dans nos collèges et nos séminaires aura toujours contre lui d'avoir été fait, jusqu'à l'époque de 1900, avec des manuels de l'enseignement primaire. Voilà un premier fait qu'on ne peut écarter. Et que valaient ces manuels? M. l'abbé Chartier jugeait ainsi en 1913, celui de Laverdière, le plus enseigné de ces livres d'histoire: "Le manuel...escamotait,



ou à peu près, l'histoire de la domination anglaise. Dans l'ensemble, l'ouvrage offrait une compilation indigeste de faits presque exclusivement militaires".<sup>5</sup> Après 1900, quelques professeurs s'employèrent à rédiger eux-mêmes des manuels moins imparfaits restés à l'état de manuscrits. Mais nous doutons fort que la chose se pratiquât avant 1900 et surtout avant 1890.

Mais voici un autre fait, non moins grave, affirmé incidemment par M. l'abbé Chartier :

Et puis, avant 1892, on subissait en anglais l'examen sur cette matière, (l'histoire du Canada). À cette époque l'étude de la langue saxonne, parce que l'on n'en voyait guère l'utilité dans une province française, avait peu de vogue auprès des élèves. Condamnés à traduire péniblement le manuel, ils reportaient d'instinct sur l'histoire elle-même le dégoût que leur inspirait cette fastidieuse besogne. (*Id.*)

Quelques-uns crieront peut-être à l'in vraisemblance. Le manuel primaire aggravé par un examen subi en langue anglaise ! Voici pourtant qui vaut mieux encore : nous venons de recevoir d'un monsieur qui fut écolier au temps de la génération de Lantagnac, l'un des manuels d'histoire alors en usage. Ce manuel, nous assure-t-il, était enseigné dans deux collèges au moins. Or, ce manuel n'est ni plus ni moins que le *School History of Canada* (prepared for use in the elementary and model schools) by Henry H. Miles. Oui, c'est bien cela, c'est proprement cela. Avant 1900, des collégiens canadiens-français et catholiques apprenaient dans un manuel écrit en anglais l'histoire du Canada français. Et ceci se passait dans deux collèges au moins, deux maisons fort méritantes où les choses assurément n'allaient pas plus mal qu'ailleurs. Ce manuel de Miles, dont un abrégé français existait à l'usage des petites écoles, respirait, comme chacun pense bien, la plus parfaite

<sup>5</sup> *Devoir*, 8 nov. 1913.

neutralité religieuse et nationale. Par exemple, on nous y fait de Colborne un homme cher à toutes les classes de la population, de Sydenham un modèle de tact et de diplomatie. On glisse sur la constitution de 1841 sans souligner une seule de ses injustices. L'on fait tenir en une seule note, au bas de la page, l'histoire religieuse sous le régime anglais. Et là, du reste, la seule histoire de Mgr Plessis nous est offerte en parallèle avec celle du Dr Mountain, l'évêque anglican. (Voir pp. 278-279).

Est-ce tout? Non, il y a mieux encore. Si le professeur de Québec eût cherché davantage dans les archives autour de lui, il eût trouvé, par exemple, dans l'*Annuaire de l'Université Laval* (Québec) pour l'année 1897-98, à la page 156, un sujet de composition à l'adresse des concurrents pour le prix du prince de Galles en 1897. Ce sujet de composition le voici en propres termes :

Pendant que l'Angleterre et la France se faisaient la guerre à propos de la succession d'Autriche, les puritains de la Nouvelle-Angleterre conçurent l'audacieux projet de s'emparer de Louisbourg et du Cap-Breton. En janvier 1745 Shirley, gouverneur du Massachusetts, proposa à la cour générale une expédition exclusivement coloniale contre la forteresse française. Comme l'assemblée hésitait, un puritain se leva pour appuyer la motion de Shirley. Il s'agissait de promouvoir les intérêts des colonies, d'humilier le nom français et surtout de combattre une religion exécrée, le papisme. Faire son discours."

L'on a bien lu. Des collégiens catholiques et canadiens-français obligés, pour être éloquents et pour gagner leurs points, obligés de maudire la France, de blasphémer le Pape, l'Église, la foi de leurs pères. Et ceci pouvait encore se passer en 1897. Cette année-là, Alonzié de Lestres, qui venait de finir sa rhétorique, refusa de faire un tel discours. Son vieux professeur, scandalisé lui aussi, s'en souvient. Et peut-être voudra-t-on accorder à l'au-



teur de l'*Appel de la race* qu'il ait pu garder quelques mauvais souvenirs d'une époque où de pareilles choses étaient possibles.

Certes, nous nous garderons de rien exagérer. Nous ne voulons pas tirer d'un fait douloureux comme celui-là des conclusions illégitimes. Il serait bien injuste de faire porter à une vénérable institution le poids d'une faute qui, en toute vraisemblance, reste imputable à un seul homme. Mais en 1923 un sujet de composition comme ce discours d'un puritain serait un scandale pour le public; il soulèverait une véritable révolte parmi la jeunesse et ses maîtres. Il y a vingt-cinq ans, cet incident passa presque inaperçu. Cela suffit à marquer la différence de deux époques.

Jacques BRASSIER.

#### A LIRE DANS NOS PROCHAINES LIVRAISONS

L'*Action française* publiera dans ses prochaines livraisons: *Mgr Latulipe*, par l'abbé Perrier; la suite de la *correspondance de Flavien Dupont*; *Au pays de l'Ontario*, (Pembroke) par Aurèle Gauthier; *Edmond Lemoine* par Hormisdas Magnan; *Le Québec indépendant*, par F. W. Gerrish; *L'utilisation des compétences* par Henri Laureys; *Le rôle des hommes d'affaires* par Émile Bruchési; *Mon encrier* par Harry Bernard; *Pour nos archives* par Ægidius Fauteux; *La découverte du Mississipi* par l'abbé Lionel Groulx.

#### LE TRAVAIL MAUDIT

Le "travail maudit", c'est le travail du dimanche que Mgr Eugène Lapointe dénonce de nouveau vigoureusement. Ce "travail maudit" prouve bien, lui aussi, que nous manquons totalement de conscience nationale et que nous pratiquons la tolérance jusqu'à la bêtise inclusivement. Des industriels, des groupes ethniques importés d'hier peuvent saboter nos lois sociales, nos plus augustes traditions. Et nous laissons faire docilement comme si nous n'étions pas maîtres chez nous.

## LES TROIS LYRES

DE MADAME BLANCHE LAMONTAGNE-BEAUREGARD.

---

Madame Blanche Lamontagne-Beauregard travaille sans cesse. Elle n'est pas du nombre de ces écrivains qui tournent le dos à la muse, après un premier volume de vers, pour se livrer sans retour à la culture plus facile de la prose. Depuis *Visions gaspésiennes*, qui parut en 1913, elle a publié : *Par nos champs et nos rives* et *La vieille maison*. L'*Action française* vient justement d'éditer *Les trois lyres*. Quatre volumes de vers, ce n'est peut-être pas une œuvre en somme très considérable, mais, chez nous, c'est déjà quelque chose.

Fidèle à la poésie, Madame Blanche Lamontagne-Beauregard l'est aussi à son programme. Elle a écrit un jour : "Je veux consacrer ma lyre à chanter la campagne et je n'ai d'autre ambition que de devenir la poétesse des habitants."<sup>1</sup> Et, en général, c'est bien uniquement le pays canadien qu'elle célèbre en ses vers,—la petite patrie surtout du Bas-Québec, sa terre natale.

Le Golfe à perte de vue, les hautes falaises, la montagne et l'épaisse forêt, toute la riche nature de par-là, ainsi que la langue qu'on y parle, la vie qu'on y mène et la simplicité des maisons qu'on y habite ont trouvé, dans cette "poétesse des habitants", une expression très émue, un culte très pur.

Son nouveau volume, *Les trois lyres*, témoigne du même esprit. Un souffle de véritable piété, pour la nature campagnarde l'anime et les mêmes éloges qui furent, dans le passé tant de fois prodigués au patriotisme de Madame Lamontagne-Beauregard trouvent encore ici leur place.

---

<sup>1</sup> *Anthologie des poètes canadiens*, par Jules Fournier, p. 282.



*Les trois lyres*, la première pièce nous l'apprend, se donnent pour mission de chanter l'une l'amour, l'autre le foyer et la troisième la patrie.

*...Au sein des buissons vénérables  
Et par des heures adorables,  
Hélas ! qui n'ont pas de retour  
J'ai trouvé cette lyre : Amour.*

*...Et de la maison qui fumait  
Dans la douceur de la bruyère  
J'aimais la vivante lumière :  
J'ai choisi pour la célébrer  
La lyre qu'on nomme : foyer.*

*La troisième me fut donnée  
Dans une plaine abandonnée...  
..Où sommeillent les trépassés.  
Leur voix lointaine et suppliante  
M'a murmuré : Poète, chante  
La terre que le ciel garda ;  
Chante le sol du Canada.*

(*Les trois lyres*, p. 9.)

Il semble donc que, dans la première partie de son oeuvre, l'auteur ait accordé sa lyre sur un nouveau thème ; que, pour une fois, elle s'essaie dans un autre genre.

Il n'en est rien. Ces poèmes d'amour ne nous racontent guère autre chose qu'une rencontre, une promenade et un retour avec quelques vagues désirs de vivre au bord de l'eau, dans une maison fleurie, où l'on pourrait goûter, dans le repos, les souvenirs du passé. Et tout cela est d'une sérénité parfaite, d'un calme, d'une douceur de rêve... Ah ! nous sommes loin, dans ces poèmes d'amour, du sanglot déchirant des grands romantiques ! Madame Lamontagne-Beauregard fait mentir le vers fameux : Hors la douleur, l'amour ne donne pas grand'chose...<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Maurice Vaucaire.

En sorte que ces quelques poésies sentimentales ne sont—on le voit bien—qu'un prétexte, un cadre pour exalter encore la bonne nature, ce qui est la vraie manière de Madame Lamontagne-Beauregard, le genre où elle excelle. Exemple :

*Nous irons doucement, pas-à-pas, sur la mousse  
Épiant le ruisseau qui s'ébat et qui mousse,  
Le lièvre qui bondit au sein du bois profond  
Et l'enchevêtrement mystérieux que font,  
Dans un dessin de brume et de gazes légères,  
Le lierre frileux et les blondes fougères...* (Solitude, p. 27).

*Si tu le veux aussi nous vivrons près du fleuve  
Tout en ayant auprès de nous la terre neuve.  
Le fleuve remuant, à l'épaisse toison,  
Mettra sa grâce autour de notre humble maison.  
La mer des flots viendra battre la mer des gerbes.  
La barque du pêcheur glissera dans les herbes,  
Et les vents mêleront aux âcres goémons  
Les agrestes senteurs des plaines et des monts.*

(Près de l'eau, p. 17.)

L'auteur se trouve plus à l'aise et sa lyre reprend toute son allure, quand elle se met franchement à vibrer pour la famille et la patrie.

Elle chante le village natal, la maison "dont le pauvre vieux cœur palpite des vrais bonheurs de l'ancien temps," la prière du soir...en Gaspésie :

*Oh ! la rude beauté des soirs de Gaspésie !  
Fantastiques îlots, rochers aux caps fameux,  
Grandeur, immensité, sublime frénésie  
Des vagues assaillant les monts noirs et brumeux !...*

*Et dans la grande salle où toute la famille  
Se rassemblait, paisible et joyeuse à la fois,  
Auprès de l'âtre cher où le rêve fourmille,  
Nous faisons la prière en face de la croix.*

(Prière du soir, en Gaspésie, p. 51).



Pour glorifier le sol et le colon sa voix trouve les accents d'un lyrisme qu'elle n'avait pas atteint jusqu'à ce jour; l'inspiration y est très forte par moment; l'enthousiasme déborde de ces pages ardentes où se manifeste, en d'excellentes formules de louange ou de prière, un amour intense du pays.

*Que dans l'air imprégné des senteurs du printemps  
Les souvenirs, ainsi que des drapeaux flottants,  
Passent dans la beauté nouvelle qui s'étale  
Et, brillant au-dessus de la terre natale,  
Mêlent, en un concert de sublimes accords,  
La clameur des vivants au sourire des morts.*

(Chantons, p. 81.)

C'est ainsi, en continuant d'interroger les terres, les eaux, les montagnes et les bois, pour en saisir les secrets séculaires et toujours nouveaux; en se faisant, en même temps, l'observatrice assidue des coutumes locales, pour mieux connaître notre paysan, notre colon, les dépeindre en leurs attitudes naturelles et journalières, courbés sur les mancherons de la charrue ou à genoux pour la prière de famille, que ce noble poète maintient en notre contrée la simple poésie. Poésie saine, qui révèle une âme pieuse, émue et douce, mais capable de donner, quand elle le veut, un coup d'aile vigoureux qui nous emporte sur les sommets.

Elle représente bien les tendances de l'école dite régionaliste. Loin des abstractions et des spéculations subtiles, cette poésie se comprend sans effort, et nous enchante tout naturellement. Elle est printanière et fraîche; elle exhale le parfum salubre du terroir. Sans bassesse, ni rien de troublant, son influence doit avoir pour conséquence nécessaire de faire pénétrer dans le cœur de nos concitoyens l'amour des traditions qui sont l'espoir et la sagesse de la nation. C'est pourquoi cette poésie patriotique est du

même coup une poésie *humaine*. Madame Lamontagne-Beauregard fait de l'humanisme au meilleur sens du mot.

Si, comme l'a dit Iwan Gilkin, "l'office du poète consiste à nous rendre le monde et les êtres qu'il renferme plus émouvants qu'ils ne le sont pour nous dans la vie quotidienne..." et si "ses oeuvres se doivent juger à la fois selon le degré de perfection de son art et selon l'importance ou la *bienfaisance* de l'idéal qu'elles dégagent", Madame Lamontagne-Beauregard a assurément droit à ce titre glorieux.

\* \* \*

Le style de Madame Blanche Lamontagne-Beauregard, est en progrès. Visiblement, elle s'est dégagée des influences de ses maîtres, influences trop marquées dans ses premiers volumes. La pensée et la forme ont gagné en personnalité. Son écriture dénoté une connaissance plus approfondie du génie de la langue qu'elle défend si bellement dans ses vers: "La douce parlure de France." Si l'on remarque encore quelques abus dans l'emploi des doubles épithètes, ces redondances deviennent de plus en plus rares.

*Avant que le jour ne se pâme  
Aux bras noirs de l'obscurité,  
Mène tes rêves, ô mon âme,  
Paître l'herbe de la beauté.  
Monte la côte ardue... Espère  
Trouver le puits providentiel;  
Mène tes troupeaux vers le Père,  
Le Maître des granges du ciel.*

(Le haut du jour, p. 70.)

Si son vers n'a pas le merveilleux équilibre de ceux de Paul Morin, dans tels sonnets de *Poèmes de Cendre et d'Or*; s'il accuse, çà et là, des laisser aller de césures qui sont



peut-être voulus, il se balance en général sur un rythme large qui soutient avec vigueur l'envolée très haute de l'idée.

Dans un poème de longue haleine, un des derniers du volume, l'auteur des *Trois lyres* exprime les ambitions et les "Rêves" dont elle voudrait voir remplie l'âme de l'humanité. J'en détache ces quelques strophes :

*Les poètes sont des rêveurs à l'âme fière :*  
*Qui voudrait empêcher leur rêve de monter*  
*Ferait mieux d'arrêter l'eau pure en la rivière,*  
*Ferait mieux d'empêcher les oiseaux de chanter !...*

*Pour avoir recherché la beauté de la rime*  
*Et caressé la strophe en ses nobles contours,*  
*Pour avoir célébré la terre et ses atours,*  
*Pour avoir eu le cœur brulé d'amour sublime,*

*La nuit dévorera mon livre au teint pâli*  
*Et la haine viendra s'attacher à mon ombre ;*  
*Soit ! J'accepte, mon Dieu, cette défaite sombre*  
*De mon rêve stérile expirant dans l'oubli ;*

*Mais faites qu'en la mort ma pauvre âme meurtrie*  
*Sente que mon pays monte vaillant et beau,*  
*Et que je vois au moins, du fond de mon tombeau,*  
*Les ailes de la gloire effleurer ma Patrie !*

Je ne crois pas que le livre de Madame Lamontagne-Beauregard soit destiné à sombrer dans l'oubli... Mais, si Dieu permet que le noble voeu qu'elle formule s'accomplisse, elle y aura contribué dans une large mesure par l'apport généreux de sa poésie sincère.

Abbé J.-M. MELANÇON.

## LE CONGRÈS DE PRINCE-ALBERT

---

L'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan a tenu, le mois dernier, son congrès à Prince-Albert. Une circonstance malheureuse nous prive du rapport que nous espérions publier ici. Nous voulons tout de même mettre nos lecteurs en face de quelques textes qui ont vraiment leur gravité.

Si nos politiciens et leurs journaux parlent assez volontiers de la persécution ontarienne, la mode est de faire silence, depuis quelques années, sur la guerre faite au français dans l'Ouest canadien. Une discrétion aussi parfaite, commandée, sans doute, par de mauvais souvenirs, ne peut tout de même faire qu'il n'y ait actuellement au Manitoba, dans la Saskatchewan et l'Alberta, trois minorités canadiennes-françaises que brime incessamment le plus étroit fanatisme. Nous dédions particulièrement aux orateurs de la bonne entente ces deux passages du rapport de M. Louis Charbonneau, inspecteur d'école, et l'un des congressistes de Prince-Albert :

Une besogne également pressante est le recrutement des instituteurs qui nous manquent en ce moment. Les derniers règlements du ministère de l'Instruction publique sont d'une injustice criante pour les écoles françaises. Ces règlements qui accordent aux diplômés des provinces anglaises et aux diplômés anglo-protestants de Québec un diplôme équivalent en cette province, sans même passer par les écoles normales, ne permettent même plus aux diplômés catholiques de la province de Québec d'être admis aux écoles normales de la Saskatchewan.

Or, le programme suivi par les instituteurs catholiques de Québec, — je puis vous le prouver en détail — n'est en aucune matière sensiblement inférieur à celui de la Saskatchewan. Il est même sur plusieurs



points très supérieur. Il comprend de plus que le programme de la Saskatchewan l'instruction religieuse, la logique et la philosophie élémentaire, choses considérées probablement comme très dangereuses par les pédagogues de Régina...

Messieurs, nos dernières libertés sont menacées. Nous n'avons plus rien à céder sans nous déshonorer. Nous en sommes à défendre notre dernière tranchée. Allons-nous nous décider à la laisser prendre sans aucune résistance ?

Le territoire que nous avons à défendre, ce n'est pas un territoire matériel. Le territoire que nous avons à défendre, la dernière forteresse de nos libertés, c'est l'école française et catholique déjà trop envahie malheureusement. N'est-il pas temps que nous répondions à ceux qui veulent continuer leurs empiètements: "Plus un pouce de notre territoire".

Voici maintenant quelques résolutions du congrès qui redonneront un peu de cœur aux apathiques du Québec. Nos frères de la Saskatchewan ne sont qu'une petite minorité dans leur province. Cependant ils ne craignent pas de prêcher le bilinguisme et le respect du français, en des domaines où nous, du Québec, qui sommes l'immense majorité dans notre province et qui prétendons être chez nous, ne respectons et ne faisons respecter notre langue qu'avec une insigne indolence.

Cette convention regrette qu'un trop grand nombre d'hommes d'affaires et de professionnels franco-canadiens n'ont que des enseignes anglaises; elle condamne cette attitude antipatriotique et confie à la population tout entière le soin de rappeler ces compatriotes au respect de leur langue maternelle.

Cette convention, convaincue que le meilleur moyen d'assurer la survivance du français est de développer son influence commerciale, recommande à tous les Franco-Canadiens d'insister énergiquement pour obtenir de la correspondance française dans toutes leurs relations commerciales et administratives. La campagne à ce sujet entreprise l'année dernière doit être énergiquement continuée.

Cette convention est d'avis que la solidarité nationale, si nécessaire dans un pays où nous ne sommes qu'une minorité, doit surtout s'exercer sur le terrain des affaires; elle constate, avec peine, qu'un trop grand

nombre des nôtres sont indifférents sur ce point et donnent souvent leur argent de préférence à des maisons étrangères quand des maisons canadiennes-françaises leur donneraient un service aussi satisfaisant; elle condamne cette façon d'agir contraire à nos meilleurs intérêts et adjure la population franco-canadienne de donner la préférence aux nôtres toutes les fois que la chose est possible.

Nous félicitons nos frères de la Saskatchewan de leur magnifique courage. Leur exemple finira, sans doute, par nous redonner du cœur à nous-mêmes. L'heure s'en vient, nous voulons l'espérer, où des événements comme ce congrès de Prince-Albert susciteront autant d'intérêt, dans la province-mère, qu'une joute de hockey ou un "concours de beauté".

L'ACTION FRANÇAISE.

### QUELQUES BROCHURES À LIRE

1. *En face de la persécution scolaire*, de l'abbé Ald. Sabourin de Saint-Boniface, Man. Par ces temps de bonne entente, il serait peut-être bon de savoir à qui d'abord nous devons tendre les mains : à nos frères ou à leurs oppresseurs; 2. *Le "glaisage" des terres* par Jean-Charles Magnan. Nous devons déjà plusieurs initiatives fort louables à ce jeune agronome. En voici une autre fort intéressante pour l'amendement des sols sablonneux. 3. *La journée de travail* par Arthur Saint-Pierre. C'est l'étude d'un spécialiste sur un problème social d'actualité permanente. 4. *Le parler de chez nous* par Joseph Dumais. Ce sont des pages qui rendent plus juste et plus dévoué envers la langue de nos pères.

### LES "COMPAGNONS DE LA PETITE SCÈNE"

Les "Compagnons de la Petite Scène" joueront *Le mort à cheval* d'Henri Ghéon, le 3 avril prochain, dans la salle des Artisans, rue Saint-Denis, (angle Vitré). C'est un noble essai de théâtre chrétien. Il faut aller l'applaudir.



# LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

## NOTRE AVENIR POLITIQUE

Les études qu'avait provoquées notre enquête de l'année dernière, ont été mises en volume et sont maintenant en vente dans toutes les librairies. Ceux qui tiennent à la propagande de nos idées ne sauraient mieux faire que de propager ce nouvel ouvrage. Outre la solution qu'y fournit l'*Action française* sur le principal de nos problèmes, les lecteurs y trouveront occasionnellement les parties les plus vivantes de notre doctrine.

Nous précisons de nouveau l'attitude que nous avons cru devoir prendre sur le problème de notre avenir politique. Il ne s'agit point de savoir s'il vaut mieux continuer à faire partie de l'empire britannique et de la confédération canadienne. Nous nous sommes exprimés là-dessus expressément au cours de l'enquête: nous ne voulons rien détruire; nous ne voulons manquer à aucun devoir; s'il était possible de neutraliser efficacement la malfaisance de l'impérialisme et du fédéralisme, nous trouverions même la situation actuelle favorable à un petit peuple, comme le nôtre, dont le premier devoir est d'accroître ses forces, qui n'a pas le droit de s'élancer inconsidérément vers l'avenir. Mais la question est précisément de savoir si dans 50 ou 75 ans l'empire britannique et la confédération canadienne existeront encore. Sur l'éroulement prochain de ces deux entités politiques, nous avons apporté des témoignages et des pronostics qui constituent une forte probabilité. L'*Action française* a donc le droit de conclure qu'un peuple n'est pas justifiable de se laisser surprendre par les événements et qu'aucun devoir ne nous impose d'attendre l'éroulement de la maison actuelle sur nos têtes, avant de songer à préparer notre logis de demain.

Nous ne disons pas, non plus, qu'un État français indépendant est possible dans l'état actuel de l'Amérique du Nord. Mais nous prétendons que la géographie politique de notre continent est rien moins que fixée en des lignes éternelles. D'ici un siècle, des changements, des bouleversements sont même probables qui feront que l'avènement d'un État français aussi vaste que beaucoup d'autres n'aura plus rien d'illusoire. Nous ne soutenons point, en conséquence, que notre indépendance soit la probabilité d'un avenir prochain, ni qu'elle doive se présenter à nous comme l'échéance immédiate du régime colonial. Il est fort possible, nous l'avons encore écrit, qu'il y faille parvenir par

une série d'étapes, en subissant, par exemple, une annexion temporaire aux États-Unis ou une nouvelle fédération canadienne, restreinte aux provinces du Canada oriental. Mais il n'est ni chimérique ni présomptueux de le prétendre: nous n'aurons qu'à le vouloir pour nous faire, dans le bassin du Saint-Laurent, le destin de notre choix.

Va-t-on nous opposer que le but est trop lointain, le rêve trop utopique, qu'il est de nature à détourner notre peuple de sa tâche présente? Nous répondrons premièrement qu'une race ne peut jamais étendre trop loin ses prévisions; et secondement que le nouvel idéal ne peut être qu'une force bienfaisante, s'il est vrai que notre faiblesse la plus grande est de manquer d'orientation, de fin précise et entraînant; et s'il est vrai aussi que tous nos labeurs accomplis pour la réalisation légitime de l'État français ne seront, après tout, qu'une coordination plus vigoureuse de nos efforts d'aujourd'hui.

Quelques autres voudraient-ils nous reprocher de ne pas travailler au maintien de la Confédération canadienne, voire de l'Empire anglo-saxon? Qu'à cela ne tienne. Là vraiment, répliquerions-nous, serait la tâche chimérique, la folie démesurée. Voilà cinquante ans que nous travaillons à construire, pendant que les autres détruisent et veulent détruire plus que jamais. Nous n'ayons plus ni temps ni forces pour ce rôle de dupes. Songeons à nous-mêmes.

### LA FÊTE DE DOLLARD

Nous voyons que déjà, un peu partout, l'on commence à y songer. L'on veut qu'elle soit encore plus célébrée que l'année dernière et qu'elle atteigne enfin tous les points du pays français d'Amérique. Il y a, dans ce mouvement, un excellent instinct des meilleurs patriotes qui les pousse à vivifier par le tonique de l'histoire la conscience trop faible de notre race. Cette année nous croyons pouvoir annoncer que la fête revêtira une solennité particulière, à Montréal et au Long-Sault. À Montréal notamment, on bénira, ce jour-là, les répliques des drapeaux de Carillon qui seront portées à Vauvert par le pèlerinage canadien qu'organise M. Émile Vaillancourt.

Cette année encore, l'*Action française* mettra en vente la rose de Dollard qui est l'emblème populaire de la fête. On pourra également se procurer une série de 9 timbres qui illustrent l'exploit du Long-Sault, une jolie carte de Dollard, œuvre de Mlle Berthe Lemoyne et aussi une réduction du buste du héros par Laliberté, (bronze doré, 12 pouces de hauteur) au prix de \$1.50. Nous pourrons aussi offrir aux organisateurs des fêtes du 24 mai une fort belle cantate à "Dollard, sauveur de



la patrie", éditée par le collègue Bourget, dessin-frontispice de V. Savignac, C. S. V., musique de R.-C. Larivière, C.S.V., paroles de M. Henri Vital, dont voici la dernière strophe qui ne manque sûrement point de souffle :

*Tant que chantera le Verbe de France  
Aux bords laurentiens,  
Et que nos clochers battront l'espérance  
Des cœurs canadiens,  
Tant qu'on prisera plus que la victoire  
Le droit et l'honneur,  
On exaltera ta pure mémoire,  
O Libérateur !*

#### AUTOUR DE NOTRE OEUVRE

Si l'œuvre de l'Action française rencontre souvent ses détracteurs, en revanche nous découvrons, avec le plus grand bonheur, que d'un peu partout, et des parties les plus éloignées du pays français, des sympathies vivantes nous suivent et sont prêtes à tous les dévouements. Le développement de nos groupes d'action française va silencieusement son train. Mais nous espérons avant peu, nous départir de cette discrétion. Notre courrier de chaque jour est tout plein de paroles de réconfort. Un jeune séminariste nous écrit : "Que je voudrais voir implantés au beau milieu du M..., pays que j'habitè, quelques-uns de ces champions de la langue française et de fierté nationale dont est composé le groupe de l'Action française !" L'un des plus brillants parmi nos jeunes journalistes veut bien nous dire pour sa part : "Je regardais, l'autre jour, un numéro de l'Action française de la première année et je le comparais à un numéro d'aujourd'hui. Le progrès est frappant et remarquable. Les améliorations successives en ont fait dès aujourd'hui la première revue française du continent". Il convient de signaler, au nombre des mêmes témoignages, cette jolie carte qui porte au verso la très belle poésie d'un Manitobain à l'auteur de l'Appel de la race et que distribue le vaillant propagandiste qu'est le docteur Boulanger, d'Edmonton. Surtout, nous aurions voulu reproduire en entier le trop généreux article que le Droit, sous la plume de M. Charles Gautier, consacrait à L'Oeuvre de l'Action française, le 23 février dernier. Espérons que ce sera pour le mois prochain. Ces témoignages, ces compliments trop flatteurs ne s'adressent pas tant à des hommes qu'à des idées. Nous ne sommes pas si fats que de prétendre les mériter ;

nous les acceptons comme réconfort, pour animer nos volontés à faire l'œuvre moins indigne de la cause qu'elle sert.

### LES FRANÇAIS ET NOUS

Comme s'ils n'étaient que de vulgaires collaborateurs de la *Revue anémique*, quelques bons apôtres nous reprochent parfois, entre deux crises d'anglôlâtrie, ce qu'ils appelleraient volontiers notre francophobie. Voici quelques documents pour rassurer ces francophiles d'occasion. Ils y verront que nos frères de France ont une plus claire vue des choses, parce que, sans doute, ils ont plus de bonne foi. Voici d'abord une lettre qu'une Française du Canada écrit à notre directeur : "J'ai été conquise par votre très beau livre et veux tout simplement vous assurer que tous les Français de France ne pensent et ne jugent pas de même manière. Ceux qui ont compris l'idéal canadien, vos aspirations, vos luttes, s'inclinent devant votre œuvre... Votre courage à faire revivre vos traditions, à conserver intact l'esprit de la race, mérite tout notre respect, nos meilleurs encouragements. Les vrais Français de la Nouvelle-France ne sont-ils pas un peu de chez nous ? C'est avec un véritable plaisir que j'ai envoyé à des amis de "là-bas" l'ouvrage d'Alonzi de Lestres. L'accueil sympathique qui lui est réservé vaudra, ce me semble, l'opinion de vos détracteurs..."

M. Henri de Noussane écrit, lui aussi, à notre directeur : "Il est invraisemblable de penser que, jusqu'à ce jour, la France, en dehors de toute politique et sur le seul terrain de la conservation de la langue et de la pensée française, n'a pas songé à prendre l'initiative de réunir, d'honorer des fils éloignés, des frères trop oubliés qui, chaque jour, avec un inlassable dévouement, même lorsqu'ils ont l'air de ne s'occuper que de ce qui les touche directement, servent, dans le monde, la cause de la mère patrie... Vous avez fait une œuvre et une grande œuvre. Vous êtes au premier rang de ceux vers lesquels notre gratitude fraternelle doit aller, avec émotion, par delà l'océan..."

Enfin l'*Action française* de Paris, (28 janvier 1923) qui veut bien appeler notre revue, sa "sœur de Montréal", ajoute : "Son numéro de décembre, à côté de belles pages de l'abbé Groulx, sur l'avenir politique du Canada, contient de nobles pensées de Mgr Léonard, évêque de Rimouski, sur la vertu des traditions. Cette "Action française" canadienne... qu'elle reçoive ici tous nos vœux".

Non, il n'y a pas de quoi perdre notre sérénité.

Jean TILLEMONT.